



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1924 MERCREDI 29 JANVIER 2014

Enseignement supérieur

Près de 2000 candidats à la bourse



Les ministres Hellot Mampouya, Georges Moyen et Dgasou

La sous-commission des bourses de la Commission nationale des ressources humaines est entrée en conclave hier avec pour mission

d'octroyer ou de rétablir la bourse aux demandeurs. Jusqu'à jeudi, la commission va examiner les dossiers de 1832 étudiants inscrits à

l'université Marien-Ngouabi et à l'étranger. Un secrétariat technique devrait, pour sa part, se pencher dans les prochains jours sur les dossiers de renou-

vellement de bourses introduits par des étudiants déjà bénéficiaires de ce soutien de l'État. En ouvrant les travaux, le ministre de l'Enseignement supérieur,

Georges Moyen, a insisté sur la nécessité d'une maîtrise totale du fichier de tous les étudiants boursiers.

Page 9

AFRIQUE CENTRALE

Le Tchad et le Burundi élus au Conseil de paix et de sécurité de l'U.A

Le Conseil exécutif de l'Union africaine a procédé, le 28 janvier, deuxième et dernier jour des travaux de sa 24^e session ordinaire, à l'élection de dix nouveaux membres du Conseil de paix et de sécurité (CPS). Parmi ceux-ci, le Tchad et le Burundi au titre de la région d'Afrique centrale. Les huit autres pays membres élus au CPS sont le Niger, la Guinée et la Gambie pour l'Afrique de l'Ouest, la Libye pour l'Afrique du Nord, la Namibie et l'Afrique du Sud pour l'Afrique australe, l'Éthiopie et la Tanzanie pour l'Afrique de l'Est. Les dix nouveaux membres exerceront pendant deux ans au sein de l'instance chargée de faire exécuter les décisions de l'UA en matière de prévention des conflits. Le CPS comprend en tout quinze membres dont cinq sont élus pour un mandat de trois ans et dix autres pour deux ans.

ÉDITORIAL

Oui ou non ?

Page 2

Donation

La Chine vole au secours de la Croix-rouge congolaise

Soucieuse de contribuer au renforcement de la capacité opérationnelle de la Croix-rouge congolaise qui éprouve, selon son secrétaire général, d'énormes difficultés d'ordre financier et matériel, l'ambassadeur de Chine au Congo, Guan Jian, a fait un don de matériel à cet organisme dont la mission est d'apporter secours, aide et assistance aux populations vulnérables. Composée de produits pharmaceutiques, de matériel bureautique et d'équipements médicaux, cette aide de la Chine sera d'un apport substantiel pour la Croix-rouge congolaise qui veut jouer pleinement son rôle.

«La Croix-rouge congolaise a besoin de redorer



Christian Sédar Ndinga réceptionnant le don de la Chine

son blason pour se repositionner parmi les acteurs du développement en prenant des options stratégiques qui façonneront son futur. Pour ce faire, elle a besoin d'appuis, de sup-

ports et d'un réel degré de confiance », déclarait samedi le secrétaire général du conseil départemental de la Croix-rouge, Jean-Baptiste Nganga.

Page 7

CÉMAC

Les administrations douanières en quête d'harmonisation

Dans la perspective d'une meilleure harmonisation des actions au sein de leurs structures respectives, les experts en douane de la sous-région d'Afrique centrale envisagent la mise en place des mécanismes adaptés en vue d'accélérer la modernisation du secteur.

L'objectif visé par ces structures tient compte des enjeux et défis auxquels sont soumises les administrations douanières concernant l'application des règles communautaires, la facilitation des opérations et la lutte contre la fraude fiscale. Réunis à Brazzaville sous l'égide du Fonds monétaire international, ces experts, animés par le souci de l'intégration régionale, la mobilisation des recettes et la modernisation des douanes en Afrique subsaharienne francophone, entendent renforcer les capacités du trafic communautaire et développer, de façon concertée, un plan d'action pour des réformes plus dynamiques.

Page 3

ÉDITORIAL

Oui ou non ?

Les partis congolais vont-ils oui ou non descendre dans l'arène afin d'être au plus près des citoyens, ou vont-ils continuer longtemps encore à discourir les uns sur l'excellence du gouvernement, les autres sur la mauvaise gouvernance, sans vraiment se préoccuper des problèmes très pratiques auxquels chacun d'entre nous se trouve confronté ? Cette question, tous les observateurs de la vie politique congolaise se la posent à l'approche d'un scrutin, les élections locales, qui par définition concerne le plus directement les citoyens, mais qui, apparemment du moins, n'intéresse guère les partis.

Si nous nous faisons, ici et aujourd'hui, l'écho de ce problème, c'est parce qu'à quelques semaines de cette échéance électorale, rien ou presque n'indique, sur le terrain, que l'opposition comme la majorité se mobilisent en vue du scrutin. Certes, les discours aussi nobles que vides ne manquent pas au plan national, mais pas plus dans les villages que dans les différents quartiers des grandes villes l'on ne voit ou l'on n'entend formulées d'une manière ou d'une autre les propositions que feront les candidats aux électeurs dont ils vont solliciter les suffrages. Tout se passe comme si chacun avait le temps de peaufiner son programme, de formuler ses projets alors que le scrutin approche à grands pas même si l'on ne sait toujours pas à quelle date exacte il se tiendra.

Une telle atonie des partis politiques ne peut que renforcer l'obstacle principal que doit aujourd'hui franchir notre jeune démocratie : celui de l'abstention massive. Une indifférence du plus grand nombre à l'égard des élections qui a pris des proportions inquiétantes lors des dernières élections législatives et qui, si elle s'aggrave, videra de leur sens les consultations populaires à venir avec, au bout du compte, une prise de relais des revendications sociales et économiques par la rue. Ainsi est né ce que l'on nomme le «printemps arabe», ainsi pourrait naître en suivant le «printemps africain».

Dans cette affaire, la responsabilité des partis politiques est absolue, totale. Que ceux-ci appartiennent à la majorité ou à l'opposition, leur indifférence à l'égard des citoyens constitue un danger majeur pour notre pays. Mieux vaudrait s'en convaincre avant qu'il soit trop tard.

Les Dépêches de Brazzaville

MARCHÉS PUBLICS

Les entreprises étatiques s'approprient la réforme

Après les cellules de gestion des marchés publics et des sociétés, le tour revient aux responsables des établissements publics de bénéficiaire des informations sur la gestion des marchés publics, en prenant pour appui le nouveau code des marchés publics.

L'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP) a organisé le 27 janvier à Brazzaville, une séance d'information à leur intention, sous le thème de «la responsabilité des personnes responsables des marchés publics dans la gestion des marchés publics». Ces animateurs des institutions, appelés dans le code «personnes responsables des marchés publics», ont la lourde charge de conduire et de diriger la procédure de gestion des marchés publics de leurs institutions. Ceci, dans le respect de la réglementation des marchés publics.

Par ailleurs, les récentes nominations intervenues à la tête de ces institutions pourraient créer une asymétrie de connaissances en matière de passation des marchés entre eux et les cellules de gestion des marchés publics. Ainsi pour combler ce déphasage, l'ARMP a initié cet atelier d'information pour discuter, à bâtons rompus, sur les difficultés et contraintes encourues dans la mise en œuvre de cette nouvelle réforme. Beaucoup d'entre eux ont loué l'initiative d'améliorer leur niveau d'information sur la nouvelle réglementation des marchés publics. À travers cet échange, ils ont pris la mesure de la place qu'ils occupent au sein de la cellule de gestion des marchés publics et leur responsabilité dans la gestion, et des délégations de service public.

La mini formation a tourné autour de trois modules : la nouvelle réglementation des marchés publics ; les organes intervenant dans la gestion des marchés publics ; le contentieux et les sanctions dans la gestion des marchés publics. Elle a concerné, outre les personnes responsables des marchés publics des établissements publics, les entreprises à participation majoritaire de l'État et les autres ins-

titutions habilitées à passer les marchés publics.

Réactions de quelques participants Prosper Nzengue, directeur général de la construction: «nous intervenons comme des sapeurs-pompiers, lorsque qu'il y a des incohérences.»

«Nous souhaitons que des initiatives de ce genre se multiplient. Nous avons identifié quelques problèmes dans l'application des marchés publics et l'ARMP a bien fait d'appeler tous les intervenants dans les passations des marchés publics à donner leur point de vue, leurs impressions. Nous, direction générale de la construction, nous avons déploré le fait que dans la maîtrise d'ouvrage déléguée dans le cadre des marchés de travaux, notamment ceux dévolus au sein des ministères, on ne prend pas suffisamment en compte les compétences de la direction générale de la construction et de l'urbanisme en particulier, qui est maître d'ouvrage délégué en matière d'urbanisme et de construction. J'ai évoqué au cours des travaux le décret 2010/35 du 26 janvier 2010 qui fait mention de cette maîtrise d'ouvrage déléguée pour les marchés des travaux au sein des départements ministériels. Et nous intervenons comme des sapeurs-pompiers, lorsque l'on constate qu'il y a des incohérences. Nous aurions souhaité être intéressés depuis le contrôle a priori puis a posteriori. Avec notre collègue de l'ARMP, nous avons commencé à tisser des relations depuis l'an dernier et je crois que ça promet.»

François Ambédé, directeur général de l'Office congolais d'informatique (OCI): «Les entreprises ont besoin de quelque chose d'efficace, de rapide»

«Cette réunion était vraiment attendue. L'OCI n'a juste pas là encore appliqué le nouveau code des marchés car elle était une entreprise publique à caractère industriel et commercial avec un budget autonome, donc on n'était pas intéressé par les marchés de l'État. Mais à partir de 2013, l'État a décidé de faire de l'OCI un établissement public à caractère administratif en créant une nouvelle agence qui va gérer le système d'information de

l'État. La peur que nous avons est que la procédure soit trop longue. Cela ne nous arrange pas car dans les entreprises nous avons des problèmes particuliers ; on peut tout concevoir, tout prévoir mais à un moment donné, un imprévu peut surgir. Alors que prévoit la procédure pour palier l'immédiat ? C'est toute la crainte que nous avons. Pour moi ça été une remémoration des choses. Ça se clarifie. Je crois que nous restons optimistes et nous devons avoir le courage de redimensionner les choses car les entreprises ont besoin de quelque chose d'efficace, de rapide.»

Rosalie Matondo, coordonnatrice du Pronar: «Les différentes étapes de la mise en œuvre du marché public, nous les voulons fluides»

«L'ARMP vient de prendre la température auprès de nous. Quelles sont les contraintes, les difficultés que nous rencontrons dans l'application de ce code des marchés publics qui aide toute notre nation à faire de la transparence dans la gestion des entreprises publiques ? Le code des marchés publics est une discipline qui est nécessaire pour notre pays dans la gestion des biens publics, dans la gestion des marchés publics. Maintenant comme tout nouvel instrument, il y a des manquements, c'est un outil de gestion axé sur les résultats. Nous avons fait des propositions afin que ce genre de rencontre continue non pas uniquement avec l'ARMP mais aussi avec toutes les autres structures : DGCMP, le ministère des Finances, etc. Il faut que l'on soit ensemble et que l'on évoque les problèmes auxquels nous sommes confrontés. À notre niveau c'est la lenteur dans le processus de l'octroi du marché public. Du lancement du marché (appel d'offre) jusqu'à la signature, il se passe un an, le budget n'est plus exécutoire et à ce moment-là, le marché est reporté sur l'année prochaine. Et si jamais la ligne budgétaire n'est plus inscrite l'année suivante, alors vous avez des problèmes. Les différentes étapes de la mise en œuvre du marché public, nous les voulons fluides.»

Nancy France Loutoumba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint : Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbamba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)
Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali
Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo
Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpla), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpla), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

CÉMAC

Vers l'harmonisation des administrations douanières

Les experts des pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique (Cémac) sont en conclave du 28 au 31 janvier à Brazzaville, en vue d'harmoniser les opérations douanières au niveau sous-régional.

Organisé par le Fonds monétaire international (FMI), sous le financement du Japon (JSA), ce séminaire a pour objectifs de renforcer les capacités du trafic communautaire puis de développer un plan d'action pour des réformes dynamiques. Le conseiller à la fiscalité et aux douanes du ministre des Finances, Euloge Itoua, a remercié l'implication et la coopération des institutions de Bretton Woods et du Japon dans le cadre des réformes douanières dans la zone Cémac.

Pour sa part, le directeur général des Douanes et des droits indirects du Congo, Jean Alfred Onanga, a invité les experts à faire des propo-



Le présidium à l'ouverture du séminaire des administrations douanières.

sitions qui contribueront à l'émergence des différentes structures. « Cette réunion est une occasion

pour les administrations de partager leurs expériences en matière de facilitation du commerce

et de simplification des opérations douanières », a-t-il déclaré. Parallèlement au thème principal,

les participants examineront l'application des règles communautaires, la facilitation dans les opérations douanières ainsi que la lutte contre la fraude. Ils vont aussi exprimer leurs préoccupations sur l'intégration régionale, la mobilisation des recettes dans la réforme et la modernisation des douanes en Afrique subsaharienne francophone ainsi que sur l'information douanière comme support à l'harmonisation.

Ce séminaire fait partie d'un programme triennal d'assistance technique dont l'objet est de développer les capacités des structures douanières. Cette rencontre intervient après le séminaire de 2012, organisé par le département des Finances publiques du FMI, via son Centre d'assistance technique pour l'Afrique centrale (Africac Centre), sur le renforcement de la vision régionale dans le cadre des réformes douanières.

Lopelle Mboussa Gassia

COMMUNICATION

Bienvenu Okiemy maintient sa politique de formation des journalistes

Le ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement, porte-parole du gouvernement, qui s'est réjoui des résultats obtenus dans le cadre de la formation continue des professionnels des médias, grâce à la coopération avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux, envisage de rééditer et d'amplifier cette expérience en 2014.

La cérémonie d'échanges de vœux entre le ministre Bienvenu Okiemy et les professionnels de

l'information et de la communication et autres agents du département, s'est déroulée le 27 janvier dans les jardins du ministère. Appréciant le bilan des douze derniers mois présenté par son directeur de cabinet, Auguste Kinzonzi Kitoumou, le ministre de la Communication entend repartir sur les mêmes bases pour la formation des agents. Selon lui, la formation professionnelle est une nécessité et un devoir pour les générations actuelles vis-à-vis des générations futures. « La crédibi-

lité et l'efficacité de nos médias dépendent d'abord et avant tout de la qualité des professionnels qui les animent », a martelé Bienvenu Okiemy.

Un autre défi qui attend le chef du département de la Communication est le passage de la télévision analogique au numérique dont la date butoir est fixée à juin 2015. Pour le ministre, ce passage à la Télévision numérique terrestre (TNT) impose des défis nouveaux. Lorsqu'il sera réussi, a-t-il commenté, ce passage permettra

un véritable développement du service de la télévision au Congo, avec une meilleure qualité d'image, de son et de multiples possibilités de service. « Cette mutation permettra, notamment la diffusion en simultané d'un grand nombre de chaînes de té-

monieux sur les standards internationaux et devra induire inévitablement des réformes à entreprendre dans nos organes d'information. Une réflexion en ce sens sera engagée et conduite sans immobilisme, en associant toutes les compétences nécessaires », a-t-il poursuivi.

Le ministre a également indiqué que l'engagement de l'État en faveur des médias devrait se poursuivre cette année. Les actions de renforcement des capacités des professionnels des médias seront, a-t-il déclaré, affirmées et l'amélioration des conditions de travail sera un sujet de grande attention. Il a, cependant, souhaité que le secteur des médias parvienne à une plus grande autonomisation économique, grâce à la recherche permanente d'un contenu éditorial de qualité et à la consolidation de la gestion des entreprises de presse. « L'avènement d'une presse crédible et performante, que j'appelle de tous mes vœux, requiert également de la rigueur et de bonnes pratiques de gestion. C'est pour cela que je voudrais appeler l'attention des organisations professionnelles de la presse qui ont un rôle à jouer dans l'encadrement éthique et déontologique, en vue d'amener les acteurs du secteur de la communication à se conformer aux dispositions légales en vigueur et à une plus grande culture de l'excellence », a conclu le ministre de la Communication.

Parfait Wilfried Douniama

« La crédibilité et l'efficacité de nos médias dépendent d'abord et avant tout de la qualité des professionnels qui les animent »

l'évision. Ce processus est déjà engagé avec la mise en place du Comité national sur la numérisation », a-t-il annoncé.

Bienvenu Okiemy espère que le déblocage plus fluide des allocations budgétaires prévues dans le budget d'investissement 2014 du ministère de la Communication, leur permettra de remplir leurs obligations techniques, dans le cadre de leurs attributions, en matière de numérisation de la télévision et de la radiodiffusion, en s'appuyant sur les études déjà faites. « Cette problématique de numérisation exige aussi la redéfinition du mode de fonctionnement des médias du service public pour un arrimage har-



Poignée de mains entre le ministre et les professionnels des médias ; crédit photo Adiac

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, PORTEFEUILLE
PUBLIC ET DE L'INTEGRATION (MEFPPPI)
CABINET
COMITE DE GESTION DES FONDS PPTTE (CGFPPTTE)
PROJET D'URGENCE DE RELANCE ET D'APPUI AUX COMMUNAUTES (PURAC)
UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DU PROJET (UCEP)
Financement Budget de l'Etat – Fonds PPTTE
BP : 2074-Brazzaville, Tél : (+242) 841 34 36 ; E-mail : projet_purac@yahoo.fr;
Site du MEFPPPI : www.mfbpp.cg.org

Appel d'Offres National N°011 T/MEFPPPI-CAB/CGFPPTTE/PURAC-UCEP-SPM/14.

«Travaux de construction d'un (01) bloc administratif de type moyen à l'école primaire d'Ollombo, district d'Ollombo, département des Plateaux».

Date : 20 janvier 2014

1. Le Gouvernement de la République du CONGO a prévu dans son budget au titre de l'exercice 2014, un financement sur Fonds PPTTE les travaux de construction des infrastructures scolaires sur le territoire de la République du Congo. Une partie de ces fonds sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre d'exécution des travaux de construction d'un (01) bloc administratif de type moyen à l'école primaire d'Ollombo, district d'Ollombo, département des Plateaux au profit du Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation.

2. Le Gouvernement de la République du CONGO par l'entremise du Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration (MEFPPPI) a chargé le Projet d'Urgence de Relance et d'Appui aux Communautés (PURAC) pour la mise en œuvre desdits travaux.

3. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, le PURAC sollicite des offres sous plis fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser lesdits travaux.

Le délai d'exécution des travaux est de sept (07) mois à compter de la date de démarrage des travaux.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres peut – être consulté pendant les heures ouvrables de 9 heures à 16 heures et peut être acheté moyennant un montant non remboursable de cent cinquante mille (150 000) Francs FCFA auprès du PURAC à l'adresse ci-dessous citée. Le paiement devra être effectué en espèce ou par chèque au PURAC.

5. Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur au PURAC.

6. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (1) original et quatre

(4) copies, et être déposées contre récépissé au Secrétariat de l'Unité de Coordination et d'Exécution du Projet (UCEP) au PURAC au plus tard le vendredi 28 février 2014 à 12 heures précises et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 011T/MEFPPPI-CAB/CGFPPTTE/PURAC-UCEP-SPM/14 à l'adresse ci-après :

PROJET D'URGENCE DE RELANCE ET D'APPUI AUX COMMUNAUTES (PURAC)
UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DU PROJET (UCEP)

SECTION PASSATION DES MARCHES

Bâtiment du Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration (MEFPPPI), 4ème étage ;

BP : 2074, Tél : 841 34 36 ;

E-mail : projet_purac@yahoo.fr

Ville : Brazzaville, Pays: République du Congo

Les offres devront être valides pour une période de 120 jours suivant la date limite de dépôt des offres et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission de cinq millions (5 000 000) FCFA délivrée par une banque commerciale agréée ou d'un chèque certifié. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

7. L'ouverture des plis sera effectuée dans la salle de conférence du PURAC à l'adresse mentionnée ci-dessus, le vendredi 28 février 2014 à 13 heures précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

NB : Les entreprises adjudicataires de deux (02) marchés et plus concernant les travaux de construction des logements, bâtiments et CSI dans les départements du Congo ne sont autorisées à soumissionner.

Le Directeur de Cabinet par intérim,

Eugène ONDZAMBE-NGOYI

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, PORTEFEUILLE
PUBLIC ET DE L'INTEGRATION (MEFPPPI)
CABINET
COMITE DE GESTION DES FONDS PPTTE (CGFPPTTE)
PROJET D'URGENCE DE RELANCE ET D'APPUI AUX COMMUNAUTES (PURAC)
UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DU PROJET (UCEP)
Financement Budget de l'Etat – Fonds PPTTE
BP : 2074-Brazzaville, Tél : (+242) 841 34 36 ; E-mail : projet_purac@yahoo.fr;
Site du MEFPPPI : www.mfbpp.cg.org

Appel d'Offres National N°012 T/MEFPPPI-CAB/CGFPPTTE/PURAC-UCEP-SPM/14.

«Travaux de construction d'un (01) logement de trois pièces jumelées au CEG de Ngoko, district de Ngoko, département de la Cuvette».

Date : 20 janvier 2014

1. Le Gouvernement de la République du CONGO a prévu dans son budget au titre de l'exercice 2014, un financement sur Fonds PPTTE les travaux de construction des infrastructures scolaires sur le territoire de la République du Congo. Une partie de ces fonds sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre d'exécution des travaux de construction d'un (01) logement de trois pièces jumelées au CEG de Ngoko, district de Ngoko, département de la Cuvette au profit du Ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation.

2. Le Gouvernement de la République du CONGO par l'entremise du Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration (MEFPPPI) a chargé le Projet d'Urgence de Relance et d'Appui aux Communautés (PURAC) pour la mise en œuvre desdits travaux.

3. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, le PURAC sollicite des offres sous plis fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser lesdits travaux.

Le délai d'exécution des travaux est de sept (07) mois à compter de la date de démarrage des travaux.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres peut – être consulté pendant les heures ouvrables de 9 heures à 16 heures et peut être acheté moyennant un montant non remboursable de cent cinquante mille (150 000) Francs FCFA auprès du PURAC à l'adresse ci-dessous citée. Le paiement devra être effectué en espèce ou par chèque au PURAC.

5. Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur au PURAC.

6. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (1) original et quatre

(4) copies, et être déposées contre récépissé au Secrétariat de l'Unité de Coordination et d'Exécution du Projet (UCEP) au PURAC au plus tard le vendredi 28 février 2014 à 12 heures précises et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 012T/MEFPPPI-CAB/CGFPPTTE/PURAC-UCEP-SPM/14 à l'adresse ci-après :

PROJET D'URGENCE DE RELANCE ET D'APPUI AUX COMMUNAUTES (PURAC)
UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DU PROJET (UCEP)

SECTION PASSATION DES MARCHES

Bâtiment du Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration (MEFPPPI), 4ème étage ;

BP : 2074, Tél : 841 34 36 ;

E-mail : projet_purac@yahoo.fr

Ville : Brazzaville, Pays: République du Congo

Les offres devront être valides pour une période de 120 jours suivant la date limite de dépôt des offres et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission de cinq millions (5 000 000) FCFA délivrée par une banque commerciale agréée ou d'un chèque certifié. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

7. L'ouverture des plis sera effectuée dans la salle de conférence du PURAC à l'adresse mentionnée ci-dessus, le vendredi 28 février 2014 à 13 heures précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

NB : Les entreprises adjudicataires de deux (02) marchés et plus concernant les travaux de construction des logements, bâtiments et CSI dans les départements du Congo ne sont autorisées à soumissionner.

Le Directeur de Cabinet par intérim,

Eugène ONDZAMBE-NGOYI

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « *Démocratiser l'enseignement suppose que des publics variés puissent non seulement accéder à des études supérieures mais aussi réussir dans ces études.* »

Marc neveu, professeur en informatique à l'université de Bourgogne, cosecrétaire général du SNESup, entretien dans l'Humanité, le 24 janvier 2014

□ « *Je ne peux accepter qu'on abandonne la laïcité pour laisser les religions dicter leurs lois dans l'école de la République.* »

Jean-François Copé, président de l'UMP France Info, le 13 décembre 2013.

□ « *L'écart entre le discours politique et l'expérience quotidienne des citoyens est un véritable poison pour la démocratie.* »

Éloi Laurent, économiste senior à l'OFCE/Sciences Po, Le Monde, 27 janvier 2014

□ « *Les pays africains ont une capacité de rebond formidable. Il y a beaucoup d'investissement, il y a plus d'argent qui rentre en Afrique que d'argent qui en sort, ce qui ressemble au phénomène chinois dans les années 1980.* »

Alexandre Vilgrain, président du Conseil français des investisseurs en Afrique, le 27 janvier sur RFI

□ « *Un homme – une femme – d'État n'a plus rien à cacher : il ou elle a fait don de sa personne aux citoyens, pour ne pas risquer de les inquiéter, voire de les berner.* »

Emmanuel Pierrat (avocat au barreau de Paris, Le Monde, le 27 janvier 2014

Insémination utérine



Technique disponible maintenant à la polyclinique HEROS

Infos 06 905 73 73

SCIENCE ET TECHNOLOGIE

Esquisser quelques pistes pour relancer la recherche au Congo

Les membres du gouvernement, les acteurs de la recherche et les partenaires des secteurs productifs, socioculturels et des départements se sont réunis les 23 et 24 janvier à Brazzaville à la faveur de la deuxième session ordinaire du Conseil supérieur de la science et de la technologie (CSST).



La photo de famille des officiels à l'ouverture ; crédit photo Adiac

Au terme de deux jours de travaux présidés par le ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Bruno Jean Richard Itoua, les participants ont formulé plusieurs recommandations. À l'endroit du gouvernement, ils ont sollicité l'augmentation progressive de l'allocation budgétaire de la recherche scientifique et l'innovation technologique jusqu'à ce qu'elle atteigne 1% du PIB. Au ministère de la Recherche, les participants recommandent, entre autres, la mise en place d'une stratégie et d'une politique sectorielle de développement ; la mise en œuvre à court terme d'une politique dynamique de renforcement des capacités des ressources humaines (formation et recrutement) ainsi que le suivi et l'aboutissement du statut particulier du personnel de la recherche et de l'innovation.

Ils ont également suggéré : la création d'une agence nationale chargée d'évaluer la qualité scientifique des programmes et projets; la définition cohérente des programmes et projets fédérateurs ; la mise en œuvre des programmes d'amélioration des infrastructures et installations de recherche ; le démarrage dans les meilleurs délais (même à titre transitoire) des instituts créés. D'autres recommandations portent sur : l'établissement de partenariats avec les institutions nationales et avec la société ; le développement du niveau de coopération bilatérale et multilatérale ; la mise en place d'un mécanisme de financement

approprié des programmes et projets fédérateurs conventionnés. Les participants ont ensuite demandé le développement de la communication au sein du système national de la recherche et de l'innovation, et la diffusion des actes de la deuxième session du Conseil supérieur de la science et de la technologie. À l'endroit des ministères utilisateurs des résultats, leur implication véritable est souhaitée, sur la base de conventions dans la mise en place des réseaux de recherche et de transfert des innovants. L'implication forte et déterminante des institutions dans la promotion des synergies et le fonctionnement des réseaux de recherche a également été recommandée. Quant aux acteurs et participants, il leur est fait obligation de s'approprier les réseaux et les axes thématiques identifiés et de les faire connaître à leurs ministères de tutelle.

Science et technologie : véritable moteur du développement socioéconomique

S'agissant du déroulement des travaux, les participants ont suivi dix communications parmi lesquelles: «*L'implication des zones économiques spéciales au Congo*» par le ministre de tutelle, Alain Akouala Atipault; «*Le rapport du secrétariat permanent du CSST*» par le délégué général à la recherche scientifique et technologique, le professeur Assori Itoua-Ngaporo. D'autres exposés ont porté sur «*La technopole des technologies de l'information et de la*

communication»; «*La présentation du projet de construction du laboratoire de contrôle de la qualité des aliments : enjeux, péripéties et perspectives*»; «*Le Centre de recherches géologiques et minières*»; «*La recherche à l'Université Marien-Ngouabi*»; «*Le projet artéamoquine : enjeux et défis*» ainsi que «*La vision et les réformes institutionnelles engagées dans le secteur de la recherche scientifique et de l'innovation technologique*».

Présidant la cérémonie d'ouverture, le ministre Bruno Jean Richard Itoua a rappelé aux membres du CSST que l'État confèrait le caractère de priorité nationale à la science et à la technologie. De ce fait, a-t-il ajouté, la science et la technologie constituent le véritable moteur du développement socioéconomique national. Pour lui, cette session devrait permettre aux participants de créer les bases de la construction des synergies et des mutualisations multisectorielles tenant compte du caractère transversal du secteur de la recherche scientifique et de l'innovation technologique. Les résolutions de cette rencontre, avait-il prévenu, «*permettront au comité interministériel de la science et de la technologie de prendre des décisions en toutes connaissances de cause afin de renforcer notre système de recherche et conduire notre pays vers la modernisation et l'industrialisation*», a conclu le ministre.

Parfait Wilfried Douniama

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, PORTEFEUILLE
PUBLIC ET DE L'INTEGRATION (MEFPPPI)
CABINET
COMITE DE GESTION DES FONDS PPTE (CGFPTE)
PROJET D'URGENCE DE RELANCE ET D'APPUI AUX COMMUNAUTES (PURAC)
UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DU PROJET (UCEP)
Financement Budget de l'Etat – Fonds PPTE
BP : 2074-Brazzaville, Tél : (+242) 841 34 36 ; E-mail : projet_purac@yahoo.fr;
Site du MEFPPPI : www.mfbpp.cg.org

Appel d'Offres National N°013 T/MEFPPPI-CAB/CGFPTE/PURAC-UCEP-SPM/14.

«Travaux de construction d'un (01) logement de trois pièces jumelées au centre de santé intégré (CSI) d'Indo, district de Sibiti, département de la Lékoumou».

Date : 20 janvier 2014

1. Le Gouvernement de la République du CONGO a prévu dans son budget au titre de l'exercice 2014, un financement sur Fonds PPTE les travaux de construction des infrastructures de santé sur le territoire de la République du Congo. Une partie de ces fonds sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre d'exécution des travaux de construction d'un (01) logement de trois pièces jumelées au CSI d'Indo, district de Sibiti, département de la Lékoumou au profit du Ministère de la santé et de la population.

2. Le Gouvernement de la République du CONGO par l'entremise du Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration (MEFPPPI) a chargé le Projet d'Urgence de Relance et d'Appui aux Communautés (PURAC) pour la mise en œuvre desdits travaux.

3. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, le PURAC sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser lesdits travaux.

Le délai d'exécution des travaux est de sept (07) mois à compter de la date de démarrage des travaux.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres peut – être consulté pendant les heures ouvrables de 9 heures à 16 heures et peut être acheté moyennant un montant non remboursable de cent cinquante mille (150 000) Francs FCFA auprès du PURAC à l'adresse ci-dessous citée. Le paiement devra être effectué en espèce ou par chèque au PURAC.

5. Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur au PURAC.

6. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (1) original et quatre (4) copies, et être déposées contre récépissé au Secrétariat de l'Unité de Coordination et d'Exé-

cution du Projet (UCEP) au PURAC au plus tard le vendredi 28 février 2014 à 12 heures précises et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 013T/MEFPPPI-CAB/CGFPTE/PURAC-UCEP-SPM/14 à l'adresse ci-après :

PROJET D'URGENCE DE RELANCE ET D'APPUI AUX COMMUNAUTES (PURAC)
UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DU PROJET (UCEP)
SECTION PASSATION DES MARCHES

Bâtiment du Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration (MEFPPPI), 4ème étage ;

BP : 2074, Tél : 841 34 36 ;

E-mail : projet_purac@yahoo.fr

Ville : Brazzaville, Pays: République du Congo

Les offres devront être valides pour une période de 120 jours suivant la date limite de dépôt des offres et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission de cinq millions (5 000 000) FCFA délivrée par une banque commerciale agréée ou d'un chèque certifié. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

7. L'ouverture des plis sera effectuée dans la salle de conférence du PURAC à l'adresse mentionnée ci-dessus, le vendredi 28 février 2014 à 13 heures précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

NB : Les entreprises adjudicataires de deux (02) marchés et plus concernant les travaux de construction des logements, bâtiments et CSI dans les départements du Congo ne sont autorisées à soumissionner.

Le Directeur de Cabinet par intérim,

Eugène ONDZAMBE-NGOYI

MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, PORTEFEUILLE
PUBLIC ET DE L'INTEGRATION (MEFPPPI)
CABINET
COMITE DE GESTION DES FONDS PPTE (CGFPTE)
PROJET D'URGENCE DE RELANCE ET D'APPUI AUX COMMUNAUTES (PURAC)
UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DU PROJET (UCEP)
Financement Budget de l'Etat – Fonds PPTE
BP : 2074-Brazzaville, Tél : (+242) 841 34 36 ; E-mail : projet_purac@yahoo.fr;
Site du MEFPPPI : www.mfbpp.cg.org

Appel d'Offres National N°014 T/MEFPPPI-CAB/CGFPTE/PURAC-UCEP-SPM/14.

«Travaux de construction d'un (01) logement de trois pièces jumelées au CSI de Bilala dans le district de Hinda, département du Kouilou».

Date : 20 janvier 2014

1. Le Gouvernement de la République du CONGO a prévu dans son budget au titre de l'exercice 2014, un financement sur Fonds PPTE les travaux de construction des infrastructures scolaires et sociales sur le territoire de la République du Congo. Une partie de ces fonds sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre d'exécution des travaux de construction d'un (01) logement de trois pièces jumelées au CSI de Bilala, district de Hinda, département du Kouilou au profit du Ministère de la santé et de la population.

2. Le Gouvernement de la République du CONGO par l'entremise du Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration (MEFPPPI) a chargé le Projet d'Urgence de Relance et d'Appui aux Communautés (PURAC) pour la mise en œuvre desdits travaux.

3. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, le PURAC sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser lesdits travaux.

Le délai d'exécution des travaux est de sept (07) mois à compter de la date de démarrage des travaux.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres peut – être consulté pendant les heures ouvrables de 9 heures à 16 heures et peut être acheté moyennant un montant non remboursable de cent cinquante mille (150 000) Francs FCFA auprès du PURAC à l'adresse ci-dessous citée. Le paiement devra être effectué en espèce ou par chèque au PURAC.

5. Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur au PURAC.

6. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (1) original et quatre (4)

copies, et être déposées contre récépissé au Secrétariat de l'Unité de Coordination et d'Exécution du Projet (UCEP) au PURAC au plus tard le vendredi 28 février 2014 à 12 heures précises et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 014T/MEFPPPI-CAB/CGFPTE/PURAC-UCEP-SPM/14 à l'adresse ci-après :

PROJET D'URGENCE DE RELANCE ET D'APPUI AUX COMMUNAUTES (PURAC)
UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DU PROJET (UCEP)
SECTION PASSATION DES MARCHES

Bâtiment du Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration (MEFPPPI), 4ème étage ;

BP : 2074, Tél : 841 34 36 ;

E-mail : projet_purac@yahoo.fr

Ville : Brazzaville, Pays: République du Congo

Les offres devront être valides pour une période de 120 jours suivant la date limite de dépôt des offres et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission de cinq millions (5 000 000) FCFA délivrée par une banque commerciale agréée ou d'un chèque certifié. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

7. L'ouverture des plis sera effectuée dans la salle de conférence du PURAC à l'adresse mentionnée ci-dessus, le vendredi 28 février 2014 à 13 heures précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

NB : Les entreprises adjudicataires de deux (02) marchés et plus concernant les travaux de construction des logements, bâtiments et CSI dans les départements du Congo ne sont autorisées à soumissionner.

Le Directeur de Cabinet par intérim,

Eugène ONDZAMBE-NGOYI

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

La construction d'hôpitaux généraux demeure une priorité en 2014

Cette nouvelle configuration, qui se veut pragmatique, inclut également la construction et l'équipement de l'Institut du cœur, du centre de drépanocytose, des centres de néphrologie à Brazzaville et Pointe-Noire, la construction d'une usine de fabrication de biolarvicides dans le cadre de la lutte antivectorielle avec l'appui technique d'experts cubains.

À cela s'ajoutent la réhabilitation et l'équipement des structures sanitaires existantes, le renforcement du paquet essentiel des activités devant permettre une amélioration quantitative et qualitative des soins dans les structures sanitaires du Congo.

Le 24 janvier, lors de la cérémonie de vœux adressés à ses collaborateurs, le ministre de la Santé et de la Population, François Ibovi, a annoncé également la poursuite de la formation en nombre conséquent des médecins et spécialistes à Cuba et dans d'autres pays.

Tous les corps de métier en santé seront redynamisés, a indiqué le ministre, qui a demandé aux différents ordres de sortir de leur sommeil, bon nombre de professionnels exerçant leur métier

dans la plus grande illégalité, «Certains organes dirigeants des ordres ont perdu leur légitimité», a-t-il relevé. La mission du ministère, pour l'année en cours, consistera également à les aider à régulariser leur situation pour les uns et à revenir à la vie pour les autres. Par ailleurs, d'autres ordres seront créés, tels ceux des infirmiers et des infirmières. Le ministre a plaidé pour la création d'un cadre de concertation approprié et de participation effective à la gestion du système de santé, dans le respect des lois et règlements de la République avec les syndicalistes et autres associations crédibles du secteur de la santé.

Une réforme en profondeur de la Comeg sera entreprise pour la remplacer par une nouvelle centrale d'achat qui constituera un véritable maillon de la chaîne du système de santé national, à l'instar de celles du Burkina Faso et de la Tanzanie. «Cette nouvelle structure verra le jour très rapidement», a assuré François Ibovi.

Dans son intervention, le directeur de cabinet du ministre, Jean-Philippe Ngakosso, a brossé le bilan des activités de 2013, conforme aux orientations reçues: «On peut citer : les avant-projets de lois portant



Salutation fraternelle entre le ministre et l'une des collaboratrices

sur les principes fondamentaux de la santé, notamment le Code de l'hygiène, la création des établissements publics administratifs, entre autres, l'hôpital général de Brazzaville, l'hôpital général de Dolisie,

l'hôpital général Adolphe-Cisé, l'hôpital général du 31-Juillet d'Owando, l'hôpital mère enfant Blanche-Gomes, l'hôpital spécialisé d'Oyo et le Centre national de la drépanocytose. Ces textes de portée législative ont

été complétés par le Plan national de développement sanitaire 2014-2018 et le nouveau Programme de développement des services de santé (PDSS II), etc.», a-t-il précisé.

Guillaume Ondzé

CROIX-ROUGE CONGOLAISE

Le manque de financement compromet les missions

Les volontaires de la Croix-Rouge de Brazzaville sont présentement limités dans leurs actions et n'accomplissent plus les missions qui leurs sont dévolues à cause du manque de financement. Alors qu'ils sont disposés à lutter pour la réduction des souffrances de l'humanité en aidant et en accompagnant les populations les plus vulnérables.

Le constat a été fait le samedi 25 janvier par le secrétaire général du conseil départemental de la Croix-Rouge, Jean-Baptiste Nganga, lors de la cérémonie de présentation des vœux de Nouvel An au président du conseil départemental de la Croix-Rouge congolaise. « Aujourd'hui la Croix-Rouge congolaise a besoin de redorer son blason pour se repositionner parmi les acteurs du développement en prenant des options stratégiques qui façonneront son futur. Pour ce faire, elle a besoin d'appuis, de supports et d'un réel degré de confiance », a déclaré le secrétaire général du conseil départemental de la Croix-Rouge.

En effet, selon Jean-Baptiste Nganga, le réseau des volontaires du conseil départemental de la Croix-Rouge de Brazzaville constitue aujourd'hui un important corps pour la sécurité et la sauvegarde des vies humaines. Pourtant ce corps doit se battre pour assurer son plein épanouissement car de plus en plus l'assistance de proximité en temps de paix reste problématique.

Pour cette année, d'autres pistes doivent être exploitées pour assurer à la Croix rouge une indépendance financière absolue et une meilleure autonomie. « Nous devrions attirer des financements et des investissements à travers la stratégie de mobilisation, de communica-

tion adaptée, en donnant des résultats convaincants et transparents et une expertise reconnue afin d'augmenter notre capital intérêt et la confiance de nos partenaires. Et surtout que notre noble mission est d'apporter secours, aide et assistance aux vulnérables afin de créer un village humanitaire où l'entraide et la solidarité seront les maîtres mots. », a déclaré Jean-Baptiste Nganga.

Le développement multisectoriel : un axe clé pour l'année 2014.

Malgré les difficultés qu'elle éprouve, la Croix-Rouge congolaise ambitionne de promouvoir en 2014 un développement multisectoriel. Ce qui permettra à cette organisation qui totalisera ses 50 ans cette année de dynamiser toutes ses branches locales et départementales. Car, selon le président national de la Croix-Rouge, Christian-Cédar Ndinga, «Brazzaville devra créer toutes les possibilités dans les différents arrondissements afin que la Croix-Rouge soit visible. Il nous faut des cadres et des secouristes. Car plus nous serons nombreux, plus nous serons sur le terrain et capable d'assurer les missions qui sont attendues de nous, aussi bien par l'État congolais que par les populations. »

Rock Ngassakys

Un don de la Chine au profit de l'organisme

L'acte a été posé le 28 janvier à Brazzaville par l'ambassadeur de Chine au Congo, Guan Jian, en présence des cadres secouristes et volontaires de cette organisation non gouvernementale et humanitaire.

« Des équipements médicaux tels que lits hospitaliers, chariots, brancards, chaises roulantes, afin de fournir à l'organisation plus de moyens nécessaires dans son travail quotidien et en cas de secours ; des médicaments divers répartis en une trentaine de catégories, soit 66 cartons, pour enrichir le stockage de la pharmacie de la Croix-Rouge, toujours dans le but de soigner plus de patients et de blessés ; des appareils de laboratoires tels que microscope, laryngoscope, stérilisateur, etc., afin de renforcer la capacité de l'organisation à travers des recherches scientifiques ; enfin, des matériels bureautiques tels qu'imprimantes, ordinateurs et armoires, afin de moderniser l'équipe de la Croix-Rouge congolaise en améliorant dans la mesure de nos moyens, ses conditions de travail », a indiqué le diplomate chinois, précisant que la Chine et le Congo sont toujours main dans la main, côte à côte. La Chine n'a donc jamais relâché de partager ses expériences et de promouvoir les échanges avec son ami le Congo dans ce domaine. Et d'ajouter : « Dans un proche



Un échantillon du don

avenir, pour célébrer le cinquantième des relations diplomatiques entre le Congo et la Chine, une opération nommée La lumière, destinée aux 500 patients congolais souffrant de la cataracte, sera lancée par le gouvernement chinois, en partenariat avec le ministère de la Santé et de la Population. » Réceptionnant ce don, le président national de la Croix-Rouge congolaise, Christian Sédar Ndinga, s'est exprimé en ces termes : « Merci pour le don qui nous est remis aujourd'hui, qui est une manifestation de l'intérêt porté à la Croix-Rouge congolaise et au-delà de la Croix-Rouge, à la

coopération entre le Congo notre pays, et le vôtre. Nous avons effectivement la preuve concrète que l'amour et la solidarité n'ont pas de frontière. À notre tour de dire aux heureux bénéficiaires de tout ce matériel qui nous a été remis que c'est l'amour et la solidarité existante depuis cinquante ans entre le Congo et la Chine, que ce matériel nous est remis et va permettre de soulager la souffrance, la vulnérabilité partout où elle se présente. » La cérémonie a été clôturée par la signature du livre d'or de la Croix-Rouge congolaise par le diplomate chinois.

Guillaume Ondzé

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, PORTEFEUILLE
PUBLIC ET DE L'INTEGRATION (MEFPPPI)
CABINET
COMITE DE GESTION DES FONDS PPTTE (CGFPPTTE)
PROJET D'URGENCE DE RELANCE ET D'APPUI AUX COMMUNAUTES (PURAC)
UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DU PROJET (UCEP)
Financement Budget de l'Etat – Fonds PPTTE
BP : 2074-Brazzaville, Tél : (+242) 841 34 36 ; E-mail : projet_purac@yahoo.fr;
Site du MEFPPPI : www.mfbpp.cg.org

Appel d'Offres National N°015 T/MEFPPPI-CAB/CGFPPTTE/PURAC-UCEP-SPM/14.

«Travaux de construction d'un (01) logement de trois pièces jumelées au centre de santé intégré (CSI) de Hinda dans le district de Hinda, département du Kouilou».

Date : 20 janvier 2014

1. Le Gouvernement de la République du CONGO a prévu dans son budget au titre de l'exercice 2014, un financement sur Fonds PPTTE les travaux de construction des infrastructures scolaires et sociales sur le territoire de la République du Congo. Une partie de ces fonds sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre d'exécution des travaux de construction d'un (01) logement de trois pièces jumelées au centre de santé intégré (CSI) de Hinda, département du Kouilou au profit du Ministère de la santé et de la population.

2. Le Gouvernement de la République du CONGO par l'entremise du Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration (MEFPPPI) a chargé le Projet d'Urgence de Relance et d'Appui aux Communautés (PURAC) pour la mise en œuvre desdits travaux.

3. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, le PURAC sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser lesdits travaux.

Le délai d'exécution des travaux est de sept (07) mois à compter de la date de démarrage des travaux.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres peut – être consulté pendant les heures ouvrables de 9 heures à 16 heures et peut être acheté moyennant un montant non remboursable de cent cinquante mille (150 000) Francs FCFA auprès du PURAC à l'adresse ci-dessous citée. Le paiement devra être effectué en espèce ou par chèque au PURAC.

5. Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur au PURAC.

6. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (1) original et quatre (4) copies, et être déposées contre récépissé au Secrétariat de l'Unité de Coordination et d'Exé-

cution du Projet (UCEP) au PURAC au plus tard le vendredi 28 février 2014 à 12 heures précises et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 015T/MEFPPPI-CAB/CGFPPTTE/PURAC-UCEP-SPM/14 à l'adresse ci-après :

PROJET D'URGENCE DE RELANCE ET D'APPUI AUX COMMUNAUTES (PURAC)
UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DU PROJET (UCEP)

SECTION PASSATION DES MARCHES

Bâtiment du Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration (MEFPPPI), 4ème étage ;

BP : 2074, Tél : 841 34 36 ;

E-mail : projet_purac@yahoo.fr

Ville : Brazzaville, Pays: République du Congo

Les offres devront être valides pour une période de 120 jours suivant la date limite de dépôt des offres et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission de cinq millions (5 000 000) FCFA délivrée par une banque commerciale agréée ou d'un chèque certifié. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

7. L'ouverture des plis sera effectuée dans la salle de conférence du PURAC à l'adresse mentionnée ci-dessus, le vendredi 28 février 2014 à 13 heures précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

NB : Les entreprises adjudicataires de deux (02) marchés et plus concernant les travaux de construction des logements, bâtiments et CSI dans les départements du Congo ne sont autorisées à soumissionner.

Le Directeur de Cabinet par intérim,

Eugène ONDZAMBE-NGOYI

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES, DU PLAN, PORTEFEUILLE
PUBLIC ET DE L'INTEGRATION (MEFPPPI)
CABINET
COMITE DE GESTION DES FONDS PPTTE (CGFPPTTE)
PROJET D'URGENCE DE RELANCE ET D'APPUI AUX COMMUNAUTES (PURAC)
UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DU PROJET (UCEP)
Financement Budget de l'Etat – Fonds PPTTE
BP : 2074-Brazzaville, Tél : (+242) 841 34 36 ; E-mail : projet_purac@yahoo.fr;
Site du MEFPPPI : www.mfbpp.cg.org

Appel d'Offres National N°016 T/MEFPPPI-CAB/CGFPPTTE/PURAC-UCEP-SPM/14.

«Travaux de construction d'un (01) logement de trois pièces jumelées au CSI de Koutou dans le district de Madingo Kayes, département du Kouilou».

Date : 20 janvier 2014

1. Le Gouvernement de la République du CONGO a prévu dans son budget au titre de l'exercice 2014, un financement sur Fonds PPTTE les travaux de construction des infrastructures scolaires et sociales sur le territoire de la République du Congo. Une partie de ces fonds sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre d'exécution des travaux de construction d'un (01) logement de trois pièces jumelées au CSI de Koutou, district de Madingo Kayes, département du Kouilou au profit du Ministère de la santé et de la population.

2. Le Gouvernement de la République du CONGO par l'entremise du Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration (MEFPPPI) a chargé le Projet d'Urgence de Relance et d'Appui aux Communautés (PURAC) pour la mise en œuvre desdits travaux.

3. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, le PURAC sollicite des offres sous plis fermés de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser lesdits travaux.

Le délai d'exécution des travaux est de sept (07) mois à compter de la date de démarrage des travaux.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres peut – être consulté pendant les heures ouvrables de 9 heures à 16 heures et peut être acheté moyennant un montant non remboursable de cent cinquante mille (150 000) Francs FCFA auprès du PURAC à l'adresse ci-dessous citée. Le paiement devra être effectué en espèce ou par chèque au PURAC.

5. Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur au PURAC.

6. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (1) original et quatre (4)

copies, et être déposées contre récépissé au Secrétariat de l'Unité de Coordination et d'Exécution du Projet (UCEP) au PURAC au plus tard le vendredi 28 février 2014 à 12 heures précises et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 016T/MEFPPPI-CAB/CGFPPTTE/PURAC-UCEP-SPM/14 à l'adresse ci-après :

PROJET D'URGENCE DE RELANCE ET D'APPUI AUX COMMUNAUTES (PURAC)
UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DU PROJET (UCEP)

SECTION PASSATION DES MARCHES

Bâtiment du Ministère de l'Economie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration (MEFPPPI), 4ème étage ;

BP : 2074, Tél : 841 34 36 ;

E-mail : projet_purac@yahoo.fr

Ville : Brazzaville, Pays: République du Congo

Les offres devront être valides pour une période de 120 jours suivant la date limite de dépôt des offres et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission de cinq millions (5 000 000) FCFA délivrée par une banque commerciale agréée ou d'un chèque certifié. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

7. L'ouverture des plis sera effectuée dans la salle de conférence du PURAC à l'adresse mentionnée ci-dessus, le vendredi 28 février 2014 à 13 heures précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

NB : Les entreprises adjudicataires de deux (02) marchés et plus concernant les travaux de construction des logements, bâtiments et CSI dans les départements du Congo ne sont autorisées à soumissionner.

Le Directeur de Cabinet par intérim,

Eugène ONDZAMBE-NGOYI

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

1832 dossiers d'attribution et de rétablissement de bourses sont en examen

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Georges Moyen, a ouvert le 28 janvier à la Grande bibliothèque universitaire de Brazzaville, en présence de son homologue de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Hellot Matson Mampouya, les travaux de la première session de la sous-commission des bourses de la Commission nationale des ressources humaines (CNRH).

Ces assises de trois jours concernent les demandes des étudiants des écoles, instituts et ceux de la faculté des Sciences de la santé de l'Université Marien-Ngouabi, et des universités publiques d'Afrique centrale, d'Europe, d'Amérique et de Cuba. Au total, 1.832 dossiers sont soumis à l'approbation des membres de la sous-commission (1.055 pour l'Université Marien-Ngouabi ; 94 pour l'Afrique centrale - RDC, Cameroun ; 142 pour l'Europe de l'Est ; et 541 pour l'Europe occidentale, l'Amérique du Nord et Cuba).

Présentant les dossiers, le directeur général des Affaires sociales et des œuvres universitaires, Jean-Baptiste Moussa, a rappelé que ces travaux consistaient à attribuer, rétablir et renouveler les bourses aux étudiants méritants de l'Université Marien-Ngouabi ainsi que ceux inscrits dans les



universités des pays étrangers. Mais cette session est consacrée uniquement aux dossiers d'attribution de bourses aux étudiants qui la sollicitent pour la première fois, et de rétablissement pour ceux ayant perdu leur bourse pour diverses raisons. Quant aux dossiers de renouvellement introduits par les étudiants ayant déjà une bourse, Jean-Baptiste Moussa a souligné que la charge revenait depuis quelques années au secrétariat technique. « Cette tâche se poursuit à la direction générale des Affaires sociales et des

œuvres universitaires, sous le contrôle strict du cabinet du ministre de l'Enseignement supérieur », a-t-il assuré.

Au cours du travail préparatoire, le secrétariat technique s'est attelé à la réception et au traitement des dossiers parvenus dans les services de la direction générale, corrélativement aux procès-verbaux des examens et des concours d'admission dans les écoles et instituts. « Ce travail préparatoire s'est fait en toute responsabilité, tenant compte des orientations du ministre et des

recommandations ainsi que des résolutions des précédentes sessions de la sous-commission des bourses. Il nous a donc permis de déceler les fausses pièces contenues dans certains dossiers en les écartant systématiquement », a rappelé Jean-Baptiste Moussa.

Ouvrant les travaux, le ministre Georges Moyen a rappelé : « La bienveillante attention du gouvernement est acquise, autant que sont attendus des services publics, de la communauté tout entière et particulièrement de la jeunesse étudiante, les excellents offices

que nous devons impérativement leur offrir. Ceux-ci passent par le nécessaire filtre de la rigueur, de l'objectivité et de la conscience aiguë de l'intérêt général ».

Selon lui, le travail des membres de cette sous-commission contribuera à une meilleure fluidité de l'information et à un fonctionnement efficient des services. Le but visé est de consolider, à court terme, la qualité des prestations liées à la bourse des étudiants, dont les contraintes du processus sont la transparence, la ponctualité et la régularité dans la gestion. Enfin, Georges Moyen a annoncé que son ministère avait amorcé avec ses homologues de l'Enseignement technique et professionnel ainsi que celui des Finances, une concertation visant la maîtrise totale du fichier de tous les étudiants boursiers, le tout logé dans un cadre juridique unique, avec un logiciel y afférant.

Rappelons que le ministère de l'Enseignement supérieur a décidé cette année d'appliquer intégralement l'article 5 du décret du 6 juin 1986 abrogeant celui du 5 octobre 1977 portant création et organisation de la CNRH. En effet, cette loi stipule que « la CNRH se réunit en session ordinaire deux fois par an ». La seconde session ordinaire se tiendra en mars prochain.

Parfait Wilfried Douniama

SÉCURITÉ SOCIALE

Six missions essentielles pour la direction générale

Le ministre d'État, ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Florent Ntsiba, a récemment décliné sa feuille de route de l'année, dans laquelle il a donné quelques orientations spécifiques à la direction générale de la sécurité sociale.

Les missions reçues par cette structure portent, entre autres, sur la mise en place des organismes de gestion des nouveaux régimes de sécurité sociale, la disponibilité des textes d'application desdits régimes et la création du régime d'assurance maladie universelle. Cette direction a également reçu pour instruction de rendre effective l'automatisation de la retraite à la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF), de contribuer à la création des conditions de prise en charge des travailleurs du secteur informel par le système de sécurité sociale ainsi que d'assurer le fonctionnement correct du comité national de financement de la sécurité sociale. « Ces missions, qui donnent des signaux d'espérance et d'encouragement, portent l'ambition généreuse du président de la République de moderniser notre système de sécurité sociale, d'où le sens du devoir et toute exigence de la responsabilité qui incombent à la direction générale de la sécurité sociale », a indiqué le ministre.

La mise en garde à la CRF et à la CNSS

Quant aux caisses de sécurité sociale assurant actuellement la phase de transition en attendant la mise en place effective des organismes de gestion des nouveaux régimes, Florent Ntsiba les a préve-

nues qu'aucun acte d'irresponsabilité, tendant généralement à caractériser les périodes de transition, ne saurait être toléré. La Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) et la CRF devront continuer, a-t-il confirmé, à remplir leurs missions comme à l'accoutumée tout en intégrant, dans leur fonctionnement, le contexte de réforme en cours et la nécessité de s'adapter aux contingences induites par celui-ci. « Si des acquis incontestables sont notés dans l'œuvre qui s'accomplit chaque jour au titre des réformes de notre système de sécurité sociale, il reste que l'instauration de l'assurance maladie universelle dans notre pays constituera l'un des points majeurs de concentration de nos efforts en 2014. Il en est de même de la couverture des agents économiques du secteur informel par le système de sécurité sociale », a poursuivi le ministre d'État. La direction générale du Travail devra, quant à elle, se préoccuper de la validation de l'avant-projet de code du travail par les institutions nationales habilitées. Elle devra aussi tout mettre en œuvre pour que les avant-projets des documents de politique de l'inspection du travail, de la politique nationale du travail et de la politique de prévention des risques professionnels soient validés. L'objectif étant, d'après lui, de rendre disponibles

les instruments de référence adaptés pour la prise en main effective du monde du travail dans ses principales dimensions.

La direction générale du Travail a enfin reçu mission de jouer pleinement son rôle de secrétariat permanent du Comité national du dialogue au moment où s'accélère la mise en place des organes intermédiaires et de base dudit comité. « En 2014, notre action est pleine de défis qu'il nous faut impérativement relever. Il nous faudra donc donner une impulsion plus rigoureuse à notre engagement et à l'accomplissement de nos missions en transformant, entre autres, les obstacles rencontrés en leviers de propulsion de notre action. La voie de la réussite est certes étroite et jonchée d'embûches », a conclu Florent Ntsiba.

Présentant le bilan de l'année écoulée, le directeur de cabinet du ministre a rappelé que la CNSS et la CRF se sont honorablement acquittées de leurs missions vis-à-vis des pensionnés, par le paiement soutenu des pensions. S'agissant de la prise en charge des pensionnés de 2012, Antoine Gambou a dit qu'en dépit des difficultés conjoncturelles de la CRF, 1 047 agents ayant fait valoir leurs droits à la retraite ont été pris en compte sur un total de 3 493.

P.W.D.

BRAZZAVILLE

Le Comité d'histoire annonce un ouvrage sur l'histoire de la ville

Le maire de Brazzaville, Hugues Ngouéfondélé, a réuni le 27 janvier, les membres du Comité d'histoire de la ville pour évaluer les activités de cette institution culturelle historique.

Les Brazzavillois peuvent attendre de ce comité le recueil des vestiges ainsi que la valorisation des objets et sites importants qui aident à mieux connaître la ville capitale. « ...le rôle joué par Brazzaville est historique dans l'histoire de la France libre et dans l'histoire de l'Afrique équatoriale française. Il est question de rédiger un ouvrage sur l'histoire de la ville depuis sa naissance jusqu'à présent. Nous allons identifier et inventorier tous les lieux de mémoire et essayer de les mettre à la disposition des Brazzavillois. Je vous assure que ce sera un ouvrage de plusieurs tomes », commente le professeur Antoine Aïssi, deuxième vice-président de ce comité.

Le tourisme culturel est une source de revenu

Outre les investissements, la collecte des données aidant à écrire l'histoire de Brazzaville, on attendra également de ce comité de fortes retombées économiques sur le plan culturel et touristique : « Des circuits touristiques qui seront tracés aideront à recueillir des recettes », indiquent succinctement le Pr Antoine Aïssi ; et le docteur Samuel Kidiba, membre du comité d'histoire de Brazzaville, a inventorié les mérites culturels et historiques de

Brazzaville en ces termes : « Brazzaville a vu les premières escales de navigateurs débarquer derrière l'actuel site de la mairie ; la première école de peinture en Afrique au sud du Sahara ; Louis Armstrong et le roi Pelé sont passés par Brazzaville qui est également la capitale du Fespam ; bref, c'est une capitale qui peut attirer le monde entier. Il y a aujourd'hui des pays qui produisent du pétrole, mais la première source de revenu c'est le tourisme culturel. »

L'une des missions assignées à ce comité d'histoire concerne aussi la documentation et l'écriture, à compter de l'époque postcoloniale jusqu'à aujourd'hui. Pour y arriver, il faudra un cadre de travail approprié. « La question du siège du Comité d'histoire de la ville de Brazzaville, actuellement en réflexion, a été également l'un des points examinés. Il est également prévu des rencontres avec les maires d'arrondissement pour leur expliquer l'impérieuse nécessité de la mise en place d'un tel comité. On ne peut pas vivre sans mémoire », explique le professeur Antoine Aïssi.

Rappelons que le Comité d'histoire de la ville de Brazzaville, géré par la direction culturelle nouvellement installée, a été mis sur pied en 2013, et la session inaugurale dudit comité date du mois de septembre de la même année.

Fortuné Ibara



Assurances et Réassurances du Congo



ANNIVERSAIRE 40^{ème} 1973 - 2013



Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 01 40 67 - A Pointe-Noire : 222 34 12 00 - Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg

**Pas de crédit ?
Garde le SOURIRE avec**

**WARID
SO-V-NGA**





WARID
Passer à l'action

Appelle maintenant, Paie plus tard.

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1# OK pour obtenir 100 FCFA de crédit.
Compose *1818*2# OK pour obtenir 200 FCFA de crédit.

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123




BUROTOP IRIS
www.burotop.com

Ordinateur portable HP COMPAQ

- Processeur Intel Dual Core à 2.4 GHz
- Mémoire RAM 4 Go
- Disque dur de 500 Go
- Ecran panoramique 15.6"
- Garantie 1 an

+ 1 sac offert



225.000 FCFA*HT

Prix HT, paiement au comptant, ne concerne pas les clients à terme, dans la limite de 1 pièce par client.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassaï - Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88



HSIET CONGO DEVELOPPEMENT

Tel: 06 699 3688 / 06 600 8865, ADR: 1593 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papa gaz



1 400 000F TTC



23 500 000F TTC



2 000 000F TTC



32 900 000F HT



41.200 000F HT

Tracteur HOWO 375CV
Avec Remorque conteneur



AMICO Télécom
Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur Wifi à
149,000 FCFA gagnez 1 mois gratuit
de connexion haut débit de 512 Kbps.

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo
Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81
Email: Support@amc-telecom.com

MALI

La Force internationale réorganise son dispositif pour faire face à la menace djihadiste

Alors que les combattants islamistes lancent de temps en temps des attaques contre la force internationale, la force française et la Minusma (Mission internationale de soutien au Mali) ainsi que la Mission de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel (Misahel) sont en train de réorganiser leur dispositif pour faire face à leurs assauts dans le Nord Mali.

La volonté affichée par les troupes françaises et africaines pour arrêter l'action des islamistes, est saluée partout, eu égard aux témoignages apportés par plusieurs personnes, selon lesquelles, de nombreuses caches d'armes souterraines existaient dans les villes du Nord Mali comme Tombouctou, Gao et Kidal. Et l'une des stratégies de ces islamistes est de se fondre dans la nature, de se replier vers les frontières que ce pays partage avec certains de ses voisins du Nord, et ensuite de revenir commettre des attentats, organiser la guérilla ou poursuivre la guerre de manière discontinue. Les djihadistes ont donc profité ces derniers temps de l'allègement du dispositif français et de ce que les troupes de la Mission de l'ONU au Mali (Minusma) ne sont pas encore complètes pour lancer de nouvelles attaques contre la force internationale.

Selon un responsable du ministère français de la Défense, «*le danger d'une recombinaison des groupes islamistes existe, même s'il n'est pas encore avéré*». Et de souligner: «*Il faut contenir cette menace, continuer d'exercer une pression suffisante pour l'empêcher de se développer*». Ce qui a conduit la France à décider de rapprocher

son dispositif de la zone où ses forces sont le plus susceptibles d'intervenir : non seulement dans le nord du Mali, mais aussi au Niger et au Tchad.

Pour Pierre Buyoya, chef de la Mission de l'Union africaine pour le Mali et le Sahel (Misahel), la situation sécuritaire reste précaire et constitue une source de préoccupation. «*Au-delà du cantonnement qui n'a pas démarré comme prévu par les accords de Ouagadougou et son mécanisme de mise en œuvre, le désarmement et la démobilisation des groupes armés constituent un défi à relever dans le cadre du processus de dialogue inclusif*» a-t-il déclaré en fin de semaine dernière lors d'une conférence de presse, au cours de laquelle il faisait le point sur l'action de la Misahel.

Le chef de cette mission de paix a assuré que la Misahel ne faillira pas aux objectifs qui lui sont assignés. Il a réitéré la disponibilité de celle-ci à contribuer à la recherche de solutions aux défis de sécurité, de gouvernance et de développement au Mali, en particulier, et dans la région du Sahel, en général. C'est autour de ces problématiques qu'une stratégie de l'UA pour le Sahel ainsi qu'un plan d'action ont été développés. La poursuite du Processus de Nouakchott pour la promotion de la coopération entre les pays du Sahel en matière de sécurité transfrontalière, devrait aboutir à des mécanismes opérationnels permettant de faire face aux crises. «*La mutualisation des efforts des pays de la région permettra, à terme, de gagner le pari de la sécurité*», a assuré Pierre Buyoya. Il a en outre rappelé l'engagement de l'Union

africaine depuis le début de la crise au Mali et noté que l'organisation panafricaine a été au centre de sa résolution avec le déploiement au Nord du Mali des troupes africaines dans le cadre de la Misma, concomitamment avec l'Opération Serval.

Après le transfert d'autorité de la Misma à la Minusma, le Conseil de paix et de sécurité avait jugé nécessaire de maintenir une présence de l'Union africaine afin d'accompagner le Mali et les pays de la région dans leurs efforts de stabilisation et de développement. Le mandat de la Misahel est réalisé sur le terrain en tenant compte des quatre principaux piliers retenus : politique, droits humains et action humanitaire, sécurité, développement.

Pour ce qui est du volet sécurité, la Mission devrait assister dans la coordination des efforts de l'UA visant à approfondir la réflexion sur les causes et à y trouver des solutions idoines aux défis de sécurité confrontant la région, notamment par rapport aux conflits armés, au terrorisme, au trafic de la drogue et aux autres formes du crime transnational organisé. Elle va contribuer également à l'amélioration de la coordination entre les services de sécurité et de renseignement dans la région, dans le cadre du Processus de Nouakchott, afin d'assurer la mutualisation des efforts régionaux dans la lutte contre ces menaces. Eu égard à l'importance des processus DDR et RSS efficaces, notamment au Mali, et le besoin de contrôler la circulation des armes légères et de petit calibre dans la région, la Mission se doit de s'impliquer aussi dans ces secteurs.

Nestor N'Gampoula

RCA

Le nouveau gouvernement tient compte des réalités du terrain

La nouvelle équipe gouvernementale dirigée par André Nzapayéké, qui assumait précédemment les fonctions de vice-président de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale, (BDÉAC) a été rendue publique le 27 janvier. Composée à la fois de proches de l'ex-rébellion Séléka et des milices chrétiennes, ainsi que de figures connues de la politique centrafricaine, ce gouvernement compte vingt ministres, dont sept femmes.

Pour le Premier ministre, qui a été nommé le 25 janvier par la présidente de transition, Catherine Samba-Panza, cette équipe gouvernementale a déjà une feuille de route bien précise : elle va notamment se «*charger de la question de la réconciliation nationale*». Il s'agira, a-t-il expliqué, de s'atteler à la priorité numéro un consistant à «*arrêter les exactions*» dans le pays. André Nzapayéké entend aussi faciliter rapidement le retour des déplacés chez eux.

Plusieurs figures connues du précédent gouvernement se retrouvent dans cette équipe. C'est le cas d'Herbert-Gontran Djono-Ahaba, proche de l'ancien président Michel Djotodia, à qui a été confié le

ministère des Travaux publics, de Marie-Noëlle Koyara, plusieurs fois ministre sous Ange-Félix Patassé (président de 1993 à 2003) qui prend la charge du ministère du Développement rural, d'Aristide Sokambi, qui a été reconduite à l'Administration du territoire.

Le ministère de la Défense nationale, chargé de la reconstruction des armées, des anciens combattants, des victimes de guerre et du DDR (le processus du désarmement) revendiqué aussi bien par les ex-Séléka que par les anti-balaka a été attribué au général d'armée issu des forces armées centrafricaines Thomas-Théophile Timango. Le ministère de la Sécurité publique revient aussi à un militaire de l'ancienne armée nationale.

À Bangui comme dans d'autres régions du pays, les partisans de l'ex-alliance Séléka expriment leur satisfaction pour avoir, selon eux, obtenu trois ministères dans ce gouvernement : Herbert-Gontran Djono-Ahaba aux Travaux publics, Arnaud Djoubaye Abazène aux Transports et Abdallah Hassan Khadre, précédemment à l'Économie et qui s'occupera dorénavant des Postes et Télécommunications.

Nestor N'Gampoula

CENTRAFRIQUE

La menace confessionnelle aux confins de l'équateur

La situation qui prévaut actuellement en République centrafricaine risque, si l'on n'y prend garde, de conduire à une percée historique du djihad en Afrique noire. Chose qui ne s'était jamais produite dans le passé. Car, en effet, l'équateur apparaissait comme une ligne de démarcation à la fois géographique et stratégique entre les Arabo-musulmans et les Bantous animistes ou chrétiens.

Tous les conflits religieux de la longue histoire de l'humanité sont nés de la mauvaise cohabitation entre les deux principales religions du livre, à savoir l'islam et le christianisme. Des conquêtes de Saladin en passant par Alexandre le Grand ou Hannibal, la guerre punitive du peuple de Dieu pour occuper la terre promise, ou encore les templiers du Moyen-Âge, première milice chrétienne chargée de protéger les pèlerins chrétiens d'Occident en partance pour le pèlerinage à Jérusalem, c'est David et Goliath qui s'affrontent pour faire triompher la justice d'un Dieu pourtant miséricordieux et plein d'amour. Et depuis cette époque, l'épée a remplacé le verset ou la sourate pour proclamer les oracles de Dieu. C'est ainsi qu'en son nom, des milliers d'innocents sont massacrés, des femmes violées, des enfants arrachés prématurément à la vie.

Ce qui se passe dans ce pays aujourd'hui est révélateur du danger qui guette toute la région subéquatoriale de l'Afrique. Tous les stratèges africains ont toujours voulu contenir l'extrémisme religieux au-delà de l'équateur. Même pendant la Seconde Guerre mondiale, toutes les batailles menées par les troupes alliées contre celles de l'entente ont largement contribué à maintenir cette ligne.

La RCA est un pays majoritairement chrétien. Bien que laïque, sa population, selon certaines estimations, est à 80% de confession chrétienne. En dépit de cette majorité, la population a été surprise par la rapidité de l'incursion des extrémistes musulmans et l'ampleur des attaques qu'ils ont perpétrées en visant essentiellement les communautés chrétiennes. Ce pays a déjà connu dans le passé des violences politiques. Mais jamais elles n'ont pris une allure confessionnelle.

Face à ces attaques, les victimes se sont organisées en milices d'autodéfense pour protéger leur vie. Selon des observateurs sur le terrain, ces miliciens dénommés par les médias occidentaux «*anti-balaka*», c'est-à-dire «*ceux qui s'opposent aux machettes*» seraient très proches des milices chrétiennes, peut-être des templiers des temps modernes. Mais à y regarder de près et selon certains responsables des églises chrétiennes à Bangui, ces anti-balaka n'ont rien de chrétiens. Ce ne sont le plus souvent que des féticheurs et des gourous qui n'hésitent pas à arborer des gris-gris sur leurs corps en se prévalant d'être des hommes et des femmes extraordinaires dotés de pouvoirs surnaturels leur donnant la possibilité d'affronter toutes sortes d'armement. Des sortes d'illuminés, comme on en voit souvent dans toutes les rébellions en Afrique où le plus souvent le chef est un personnage ubuesque. Dans la plupart des cas, ces chefs, qui n'ont aucun projet de société ni de programme politique clairement formulé, ne sont que des marionnettes de grands lobbies, des illuminés ou des terroristes. Certains qui opèrent dans l'est de la RDC n'y sont pas établis par simple goût de l'exotisme. Ils sont attirés par les richesses de la région qu'ils pillent et trafiquent en toute impunité. Ces résidus de la grande mafia qui prospère partout en Afrique usent de nombreux artifices pour attirer vers eux des jeunes fragilisés par l'ignorance et la misère.

En effet, l'usage de la religion, de la magie et des grigris ou d'autres artifices d'enchantement par les chefs de guerre pour se donner la baraka est manifeste en Afrique noire. La religion serait-elle réellement l'opium du peuple, comme l'affirmait Karl Marx ? En vérité, on peut dire que le djihad va se tropicaliser.

Emmanuel Mbengué

*Offre soumise à conditions

PROGRAMME **MBOTÉ****Mboté !**Vous faites partie
des privilégiés.

Triplez
vos miles
& **bénéficiez**
de nombreux avantages*

Offre
valable
Du 06 Janvier
au 31 mars
2014

MBOTE! Vos privilèges prennent de l'envol

À chaque voyage avec **ECAir**, triplez automatiquement vos miles et vos voyages, évoluez plus rapidement en catégorie et bénéficiez encore plus, des avantages et remises auprès de nos nombreux partenaires.

Il vous suffit de souscrire ou d'être déjà membre du Programme de Fidélité d'**ECAir**.



ECAir
Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com ; contact : + 242 06 509 0 509 (Congo)
+ 33 01 78 77 78 77 (France) E-mail: relationclients@flyecair.com





ECOBANK CONGO a le plaisir de vous informer de l'ouverture de sa nouvelle agence bancaire située à l'intersection de l'avenue de la paix et de la rue Sibiti au quartier MOUNGALI à Brazzaville.

Contact : 06 698 13 23

TerraTech le monde de l'informatique **Promotion spéciale** Ordinateurs portables **acer**

- Acer Celeron (Couleur Rouge)
- Acer Celeron (Couleur Grise)

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz)
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD-WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

Gratuit

www.acer.com

TUNISIE

La Francophonie salue l'adoption de la nouvelle constitution

Pour apprécier l'adoption de la nouvelle constitution tunisienne par l'Assemblée nationale constituante, le secrétaire général de la Francophonie, Abdou Diouf, a fait une déclaration, le 26 janvier.

«Je tiens à féliciter la Tunisie pour l'adoption de sa nouvelle Constitution qui représente une étape majeure du processus de transition engagé depuis trois ans», a souligné le secrétaire général. Tout en précisant que cette nouvelle constitution répond aux exigences portées par le peuple tunisien au cours de la révolution de 2011. Car, elle aspirait à une réelle

démocratie ainsi qu'au plein respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Par ailleurs, pour Abdou Diouf, cette adoption est une conséquence positive de la mobilisation des autorités tunisiennes ainsi que de l'ensemble des acteurs politiques et de la société civile qui, selon lui, ont su obtenir des avancées significatives dans la conduite de la transition. Ainsi, il faut se féliciter de la nomination du nouveau gouvernement conduit par Mehdi Jomâa, candidat issu du dialogue national mené grâce aux efforts de la médiation du Quartet. «Encouragez les responsables tunisiens, et particuliè-

rement les nouvelles autorités gouvernementales, à prendre toutes les dispositions nécessaires en vue de l'organisation, dans les meilleurs délais, d'élections inclusives, fiables et transparentes», a-t-il déclaré, en rappelant la pleine et entière disponibilité de son institution à poursuivre son accompagnement au processus électoral.

Concluant son propos, le secrétaire général a en outre réitéré l'engagement de la Francophonie à approfondir ses actions inscrites dans le cadre du soutien et du renforcement des institutions de l'État de droit.

Rock Ngassakys

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO DE PARIS

L'Afrique centrale expose ses bandes dessinées

Juste avant le Festival International de la bande dessinée d'Angoulême, la Librairie-Galerie Congo s'est mise au diapason pour faire découvrir au public le travail de trois dessinateurs talentueux d'Afrique centrale : Adjim Danngar, Al'Mata et Willy Zekid, en compagnie du spécialiste du neuvième art africain, Christophe Cassiau-Haurie.

Jeudi 23 janvier de 19h à 21h, le public est venu découvrir en avant-première l'exposition sur la bande dessinée intitulée: «À la découverte de la bande dessinée de l'Afrique centrale». Celle-ci sera ouverte au public, du 24 janvier au 13 mars, mettant en valeur, durant cette période, les différentes formes picturales de trois dessinateurs du Bassin du Congo : Willy Zekid du Congo-Brazzaville,



De gauche à droite : Adjim Danngar, Christophe Cassiau-Haurie et Al'Mata à la librairie galerie Congo lors du vernissage de l'exposition "A la découverte de la Bande Dessinée d'Afrique Centrale"

Al'Mata du Congo-Kinshasa, et Adjim Danngar du Tchad. Dans l'assistance, deux grands noms de la bande dessinée : Mulumba Ka-

longa du ministère des Arts de la RDC et Didier Randriamanantena de Madagascar.

Marie Alfred Ngoma

CENTRAFRIQUE

L'ONU adopte des sanctions contre les auteurs des crimes

Ces sanctions visent des individus qui nuisent à la paix, à la stabilité et entravent le processus de transition politique en Centrafrique, en alimentant les violences, en violant les droits de l'homme et le droit international humanitaire ou en participant au pillage des ressources de ce pays.

La décision du Conseil de sécurité de l'ONU de prononcer des sanctions contre les auteurs des crimes en Centrafrique, le mardi 28 janvier, intervient à l'initiative de la France, note un communiqué du Quai d'Orsay. Le communiqué poursuit en ajoutant qu'il s'agit d'un message très ferme que le Conseil de sécurité adressera aux personnes entravant les efforts conjoints de l'Union africaine, des Nations unies et de l'Union européenne, pour rétablir la stabilité en République centrafricaine.

La France rappelle également que la mise en place des sanctions est complémentaire des poursuites judiciaires à l'encontre des auteurs de violations des droits de l'Homme. «Tous les auteurs d'exactions devront répondre de leurs actes. La lutte contre l'impunité est un élément fondamental de la réconciliation», conclut le communiqué.

La République centrafricaine est plongée dans le chaos depuis le coup d'État du 24 mars 2013. S'en est suivi des exactions entre les miliciens musulmans Séléka et les chrétiens, anti-Balaka. La situation a plongé le pays dans une crise sécuritaire et humanitaire sans pareil, entraînant des centaines de morts et des milliers de déplacés.

La résolution de l'ONU vient déterminer les responsabilités des uns et des autres dans cette crise.

Tiras Andang

Brèves du monde

Cameroun/Nigeria : le président nigérian en visite officielle à Yaoundé

Goodluck Jonathan est attendu à Yaoundé cette semaine. Le président de la République fédérale du Nigeria veut obtenir de son homologue camerounais le droit de poursuite des pirates maritimes, de Boko Haram et autres bandits en terre camerounaise. Un projet du grand voisin que le Cameroun n'a toujours pas voulu lui concéder. De sources crédibles, Le Messenger (un journal local) a appris que Goodluck Jonathan revient à Yaoundé pour poursuivre, au sommet, les négociations liées au droit de poursuite en territoire camerounais de groupes armés ayant sévi sur le sol nigérian. D'autres sources concordantes révèlent même que le président nigérian espère obtenir au cours de son séjour yaoundéen un accord autorisant ses troupes à franchir les limites de la frontière du Cameroun en cas de course-poursuite lancée contre des terroristes depuis le Nigeria.

Soudan du Sud : la responsable humanitaire de l'ONU entame une tournée

La responsable des opérations humanitaires de l'ONU, Valérie Amos, a entamé lundi une visite au Soudan du Sud, où une crise humanitaire d'ampleur menace, les belligérants poursuivant les combats malgré un cessez-le-feu signé jeudi. La visite de trois jours de Valérie Amos au Soudan du Sud est destinée à attirer l'attention sur le pays, où les combats entre l'armée gouvernementale fidèle au président, Salva Kiir, et les troupes fidèles à son ancien vice-président Riek Machar ont fait des milliers de morts depuis mi-décembre et chassé plus de 700 000 personnes de chez elles. La sous-secrétaire générale de l'ONU pour les affaires humanitaires doit rencontrer les représentants du gouvernement et partenaires humanitaires pour discuter de la façon d'accroître l'aide humanitaire et d'améliorer l'accès aux communautés dans le besoin, selon un communiqué de l'ONU.

Afrique du Sud : deux partis d'opposition s'allient contre l'ANC avant les élections

Le principal parti de l'opposition sud-africaine, Alliance démocratique (DA), a annoncé mardi un accord avec la petite formation Agang de l'intellectuelle noire Mampela Ramphele pour affronter l'ANC, le parti dominant, aux prochaines élections générales. «Je ne peux pas confirmer les détails, mais un accord a été trouvé pour que Mampela nous rejoigne», a déclaré à l'AFP un responsable de la DA juste avant une conférence de presse du parti présentée comme d'importance nationale.

Guinée : l'UE reprend sa coopération suspendue depuis le coup d'État de 2008

La Commission de l'Union européenne a annoncé lundi la reprise de sa coopération avec la Guinée, qui était suspendue depuis le coup d'État de décembre 2008, en débloquant presque 140 millions d'euros. «L'Union européenne s'engage à appuyer les efforts du gouvernement guinéen pour retrouver le chemin d'une croissance durable et équitable», a déclaré le commissaire européen au Développement, Andris Piebalgs, en recevant à Bruxelles l'un des principaux ministres du nouveau gouvernement guinéen, Kerfalla Yansané, chargé du secteur des mines. La reprise de la coopération avait été décidée après la tenue des élections législatives de septembre 2013, jugées «sans exclusive et pacifiques» par les Européens. L'UE avait suspendu son aide, à l'exception de l'aide humanitaire et d'urgence, pour protester contre le coup d'État de décembre 2008. Andris Piebalgs a annoncé le déblocage de presque 140 millions d'euros pour financer cinq projets de développement. 83 millions seront consacrés à améliorer durablement le niveau de service du réseau et des transports routiers.

Libye : la France évoque une opération internationale dans le Sud

En Libye, alors que le sud du pays est déchiré par des violences communautaires ces dernières semaines, la France évoque une opération internationale dans la zone. Pour éviter la formation d'un «nouveau centre de gravité du terrorisme», ce «serait un scénario idéal», a déclaré le 27 janvier l'amiral Édouard Guillaud, le chef d'état-major de l'armée française sur les ondes de Radio France internationale. Cela fait de long mois maintenant que le sud de la Libye fait l'objet d'une surveillance particulière des services de renseignements français. À Paris, l'état-major a la certitude que des cadres d'Aqmi, al-Qaïda au Maghreb islamique, ont trouvé refuge dans la zone après l'opération Serval. Des katibas se sont installées dans la région, et de nombreuses milices échappent à tout contrôle. «Nous devons faire remonter nos forces vers le Nord dans le cadre de la réarticulation de notre dispositif anti-terroriste», assure une source proche du ministère de la Défense.

Tunisie : la Constitution est enfin signée

En Tunisie, le président de la République, Moncef Marzouki, le président de l'Assemblée nationale constituante, Mustapha Ben Jaafar, et le Premier ministre sortant, Ali Larayedh, ont paraphé le lundi 27 janvier à Tunis, la nouvelle Constitution. Ce texte, historique, doit permettre à ce premier pays du Printemps arabe de sortir d'une profonde crise politique avec l'organisation d'élections dans l'année. Des scrutins qui deviennent désormais la nouvelle échéance pour les différents partis du pays.

Tiras Andang



Les employés Airtel rendent visite aux orphelins

Dans le cadre des festivités de fin d'année 2013, les employés d'Airtel Congo ont rendu visite à deux(2) orphelinats de Brazzaville en y apportant leur assistance pour permettre aux orphelins desdits centres de passer les fêtes de nouvel an.

À cet effet, les employés d'Airtel ont organisé une quête qui a permis de recueillir des fonds pour venir en aide aux orphelinats. Une délégation des employés d'Airtel s'est rendue dans les deux (02) orphelinats afin de procéder à la remise des fonds, à avoir:

- 1-La Fondation Duhamel et Simone de Nkombo
- 2-La Maison Salem de Makelekele.

Les orphelins ainsi que les responsables administratifs des deux établissements ont manifesté leur émotion et ont



Remise du chèque à la Responsable administrative de l'orphelinat



Témoignage de la responsable de l'orphelinat après la remise

souhaité à Airtel et sa délégation un franc succès pour l'année 2014.

À propos de Bharti Airtel

Bharti Airtel Limited est l'une des plus grandes sociétés de télécommunications dans le monde avec des opérations dans 20 pays en Afrique et en Asie. Basée à New Delhi, en Inde, la société

fait partie des quatre plus grands opérateurs de téléphonie mobile au monde en termes du nombre d'abonnés. En Inde, elle offre des services variés, notamment des services mobiles 2G et 3G, des offres lignes fixes et du haut débit ADSL, l'IPTV et le DTH, des solutions pour entreprises et services nationaux et internationaux de longue distance aux opérateurs de téléphonie. Sur les autres marchés, elle fournit des services mobiles 2G et 3G. Bharti Airtel comptait plus de 283 millions d'abonnés sur l'ensemble de ses marchés à la fin du mois de Novembre 2013. Pour en savoir plus, consultez le site: www.airtel.com <<http://www.airtel.com>>.



Les enfants en liesse fêtant la bonne année avec Airtel

AVIS SPECIFIQUE DE PASSATION DE MARCHÉ AVIS DE PRE-QUALIFICATION

République du Congo
Projet Campus UCAC/ICAM (Ex IST-AC)
Site de Notre-Dame à Pointe-Noire

Le Projet Campus UCAC/ICAM - Site de Notre Dame comprend la construction de deux bâtiments R+5 et R+4, la réhabilitation d'un bâtiment R+1 en R+2, la construction de locaux annexes et la réalisation de la VRD.
Convention de crédit N°1371 01 Z

L'ICAM-AC, INSTITUT CATHOLIQUE DES ARTS ET METIERS EN AFRIQUE CENTRALE, Maître d'Ouvrage, lance son projet de construction d'un campus pour l'Institut UCAC/ICAM, Ex IST-AC, sur le site de Notre-Dame à Pointe Noire.

Le marché de ce projet, financé pour partie sur fonds propres et pour partie par un prêt auprès de l'Agence Française de Développement, comporte deux lots : un lot Gros Œuvre / Second Œuvre / Voirie et Réseaux Divers et un lot Technique (courant fort / courant faible). Les candidatures peuvent être soumises en vue de la pré-qualification, soit pour l'ensemble des lots proposés, soit pour l'un des deux lots.

Le Maître d'Ouvrage entend pré-qualifier des entrepreneurs et/ou des sociétés pour la construction d'un bâtiment résidence R+5, d'un bâtiment pédagogique R+4 et de locaux annexes. Le présent marché comprend également la réhabilitation d'un bâtiment existant R+1 en R+2, ainsi que la réalisation de la Voirie et des Réseaux Divers du site. Les avis d'appel d'offres devraient être lancés le 03 Mars 2014.

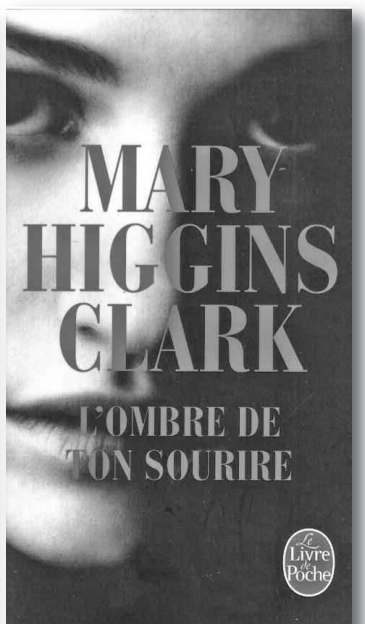
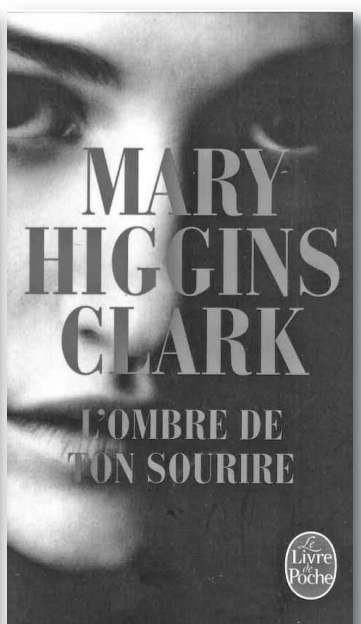
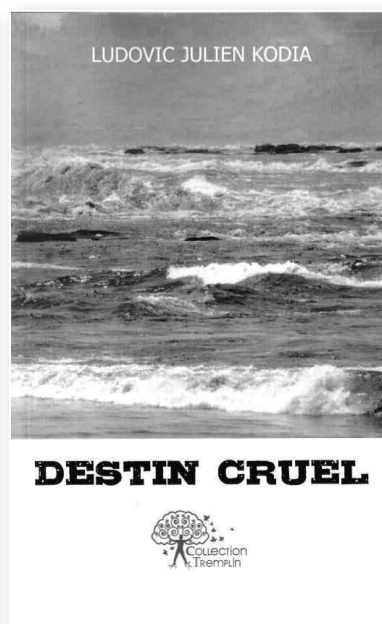
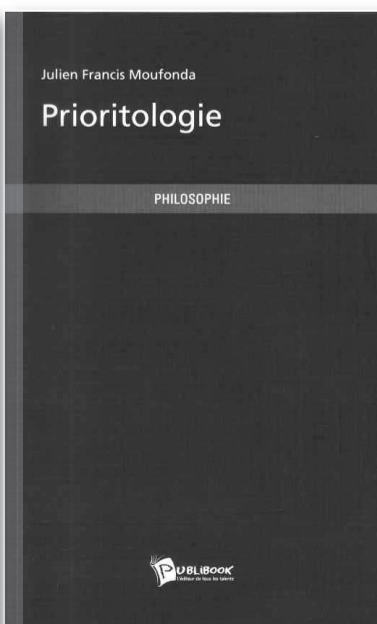
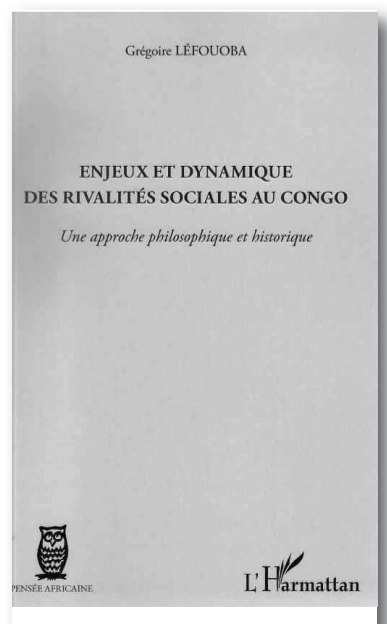
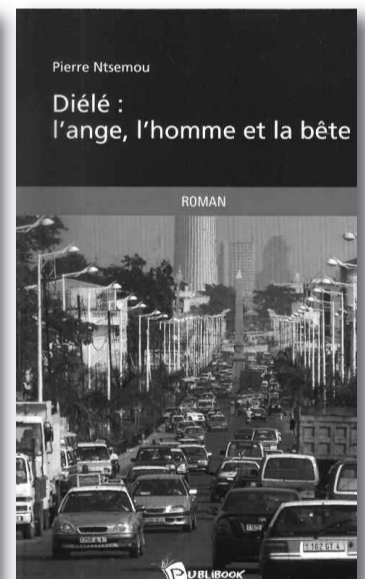
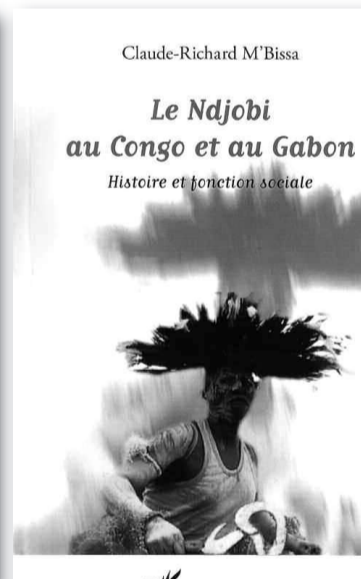
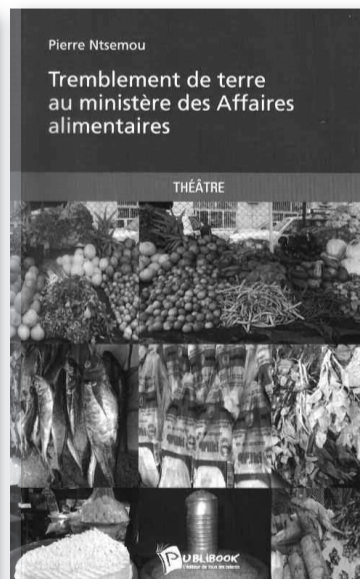
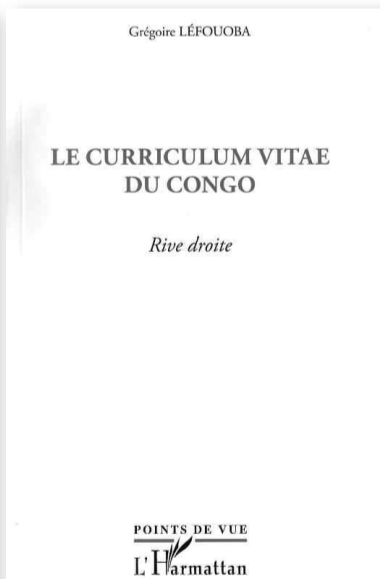
Les candidats intéressés admissibles peuvent obtenir de plus amples renseignements et inspecter le document de pré-qualification

auprès de l'Institut UCAC / ICAM (dont l'adresse figure ci-après) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 18h30. Les candidats intéressés peuvent acheter un jeu complet du document de pré-qualification en français, en se présentant à l'adresse ci-dessous après versement des frais non remboursables de 30 000 Francs CFA ou 50,00 Euros (paiement en espèce). Le document leur sera remis en mains propres après notification de versement auprès du Maître d'Ouvrage.

Les dossiers de candidature pour la pré-qualification doivent être déposés sous enveloppe cachetée à l'adresse ci-après avant le 07 février 2014, et doivent être clairement marquées « Candidature de pré-qualification pour la construction du Campus UCAC/ICAM – Site de Notre Dame - Convention de crédit N°1371 01 Z ».

Institut UCAC/ICAM (Ex IST-AC)
Jonathan QUINTON
Base Total E&P Congo
Km4 Quartier Ouest
B.P. 781 POINTE-NOIRE
République du Congo
(+242) 05 035 79 78 ou (+242) 05 524 59 55
jonathan.quinton@ucac-icam.com

EN VENTE À LA LIBRAIRIE "LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE"



GOUVERNANCE

L'Afrique réinvente son économie depuis Rabat

La capitale marocaine de Rabat accueille du 27 au 30 janvier la deuxième édition des Journées annuelles sur la gouvernance en Afrique (JAGA) sur le thème «L'Afrique réinvente son économie».

Organisées conjointement par le ministère marocain des Affaires générales et de la Gouvernance et l'Alliance pour refonder la gouvernance en Afrique (ARGA), cet événement est l'aboutissement de la rencontre entre des acteurs africains et non africains qui ont décidé de mettre en commun leurs expériences et de mobiliser d'autres acteurs, convaincus que l'avenir de l'Afrique, de ses peuples, de son «être au monde» ne peut se satisfaire de rapiéçages sectoriels, de plans de sauvetage sans succès, de modèles importés et imposés.

Les JAGA répondent au besoin de construire des espaces de mutualisation des expériences et des initiatives en matière de gouvernance en Afrique, de réflexion prospective sur le devenir du continent.

La conférence de Rabat, qui s'inscrit également dans cette entreprise de ré-interrogation des fondements des économies africaines, ambitionne notamment de poser la nécessité pour l'Afrique de réinventer son économie, et surtout de définir et d'accompagner les initiatives qui y contribuent. À la lumière d'expériences concrètes, de réflexions africaines et du meilleur des trajectoires internationales sur l'évolution des systèmes économiques, la conférence vise à définir une conception africaine du développement durable. Il ne s'agit plus maintenant de se borner à imiter le modèle occidental de développement. Celui-ci, fondé sur l'exploitation de l'énergie et des ressources naturelles venant de toute la terre, n'est ni généralisable pour le monde entier ni durable pour lui-même. Il doit connaître une profonde mutation.

Les questions d'experts

Pour réinventer l'économie africaine et réaliser son insertion appropriée dans le monde, et au-delà de l'impératif d'adosser la politique et la gestion économique aux valeurs et principes de gouvernance, la conférence abordera 15 propositions regroupées

en 5 ateliers. «Comment construire une vision et des capacités stratégiques, politiques et intellectuelle au service d'une refondation de l'économie africaine?», «Comment recouvrer la souveraineté sur l'ensemble des ressources naturelles et les mettre au service d'économie africaine durables?», «Comment repenser l'industrialisation et l'entreprise dans la stratégie de développement du continent?», «Comment promouvoir de nouvelles visions et approche de développement des territoires et des économies?», «Comment construire une architecture et des systèmes financiers endogènes, au service du financement du développement africain?», sont autant de questions que la conférence essaiera de répondre. Pour les organisateurs, l'Afrique est assurément le continent des paradoxes ! Certainement le mieux doté en ressources naturelles de la planète, le continent abrite les populations les plus pauvres du monde. Les statistiques établissent qu'en l'espace de 25 ans, la pauvreté a connu un net recul dans le monde sauf en Afrique subsaharienne où le nombre de pauvres continue d'augmenter. Elle est la seule région du monde où, en pourcentage, la pauvreté est à l'état stationnaire. Pire, elle croît en valeur absolue. Aujourd'hui, 562 millions d'Africains au sud du Sahara vivent avec moins de 2 dollars par jours.

En somme, le bilan économique et social du demi-siècle est globalement en deçà des potentialités du continent. Il est en décalage manifeste avec les défis du continent confronté à la croissance démographique la plus rapide au monde, avec 7 à 10 millions de nouveaux arrivants sur le marché du travail chaque année. Dans cette perspective, des expériences de réussite africaine existent, et peuvent être investies comme points d'appui pour le renouveau et la relance du développement africain.

Xinhua

AFFAIRES

Les investisseurs attendent beaucoup des États africains

En partenariat avec le Moniteur du commerce international, le Conseil français des Investisseurs en Afrique (CIAN) sort son rapport 2014 sur les entreprises françaises en Afrique. Si le business est florissant, la perception de l'environnement des affaires se dégrade car les attentes des opérateurs ont changé.

Selon Alexandre Vilgrain, président du CIAN, les notes évaluant le climat des affaires en Afrique diminuent malgré les améliorations vécues sur le terrain, car les attentes des opérateurs sont beaucoup plus importantes. «Aux "vieux Africains" installés sur le continent depuis plus de 50 ans, ont succédé des gens qui viennent de l'extérieur; que ce soit des Africains de la diaspora qui rentrent après avoir vécu en Europe ou aux États-Unis ou bien des cadres internationaux qui ont travaillé auparavant en Asie ou en Amérique latine. Ils ont plus d'exigence et attendent beaucoup des pays africains», explique-t-il. C'est en effet la première fois en dix ans que la plupart des notes passent en dessous de la moyenne sur la majorité des indicateurs. Les points faibles sont la distribution électrique, l'efficacité de l'administration, le système judiciaire, l'impact du secteur informel, la corruption et la protection de l'environnement.

Toutefois l'Afrique reste attractive et les entreprises françaises présentes sur le continent se portent très bien : leurs chiffres d'affaires et leurs investissements augmentent. Autre enseignement de ce rapport, contrairement aux idées reçues, les

partenaires africains sont fiables pour le règlement des factures. L'Afrique centrale se détache du lot. Elle est la première zone d'investissement ainsi que la zone géographique la plus rentable, notamment le Cameroun et le Congo-Brazzaville. «En Afrique l'absence de visibilité est compensée par la rapidité du retour sur investissement», précise Alexandre Vilgrain. «Les pays africains ont une capacité de rebond formidable. Il y a beaucoup d'investissement, il y a plus d'argent qui rentre en Afrique que d'argent qui en sort, ce qui ressemble au phénomène chinois dans les années 1980», poursuit-il. Cependant les choses pourraient aller encore mieux avec des administrations plus efficaces. «L'Afrique a du mal à avoir une croissance à 9/12% comme cela devrait être le cas car les administrations ont été déstructurées par les réajustements structurels. Les administrations ont diminué de 40% dans ce processus mais ce sont souvent les meilleurs administrateurs, formés à l'occidentale, qui en ont fait les frais et qui sont partis. Il faudra du temps pour s'en remettre», selon Alexandre Vilgrain. La solution préconisée par le CIAN réside dans la création des Economic development board, ces instances créées pour faciliter les investissements étrangers qui existent par exemple au Japon ou à Singapour. Car loin de l'idéologie néo-libérale, la recette du développement réside dans l'implication forte de l'État. C'est cette méthode qui a permis aux pays asiatiques, qui jusque dans les années 1950 se classaient derrière l'Afrique en termes de développement, d'opé-

rer leur décollage économique. La France reste un acteur commercial de poids pour l'Afrique. Pour Stéphane Decam, Secrétaire général du CIAN, si la France recule en proportion dans les pays francophones, elle augmente dans les pays anglophones et lusophones qui tirent la croissance du continent. Cependant l'effondrement industriel de la France, qui ne fabrique plus certains produits pourtant prisés sur le continent, entraîne nécessairement pour ce pays des pertes de parts de marché. Toutefois, il y a un besoin d'Afrique et nouvelle appétence pour ce continent autrefois délaissé qui se traduit par les 21 nouvelles adhésions enregistrées en 2013 par le CIAN, dont celle du géant des cosmétiques L'Oréal. L'Afrique en effet est une zone de croissance économique dans un monde marqué partout par la récession ou des économies atones, avec une classe moyenne qui est en train d'émerger et qui constitue autant de nouveaux consommateurs pour les firmes occidentales. Le CIAN est une organisation patronale fondée en 1979. Elle regroupe 120 sociétés françaises opérant sur le continent. Leur rapport annuel sur les entreprises françaises implantées en Afrique est élaboré sur la base d'un questionnaire envoyé aux différents acteurs de la présence française sur le continent : chefs d'entreprise, ambassades, services de l'aide au développement. Ce rapport présente le ressenti des opérateurs de terrain. En 2014, 31 pays ont été évalués, dont le Congo Brazzaville et le Congo Kinshasa.

Rose-Marie Bouboutou

ITALIE

Les sœurs au volant...

Quand la sécurité routière italienne veut faire baisser le nombre d'accidents, elle n'entend laisser personne de côté, pas même les prêtres et les bonnes sœurs !

Le monde d'aujourd'hui, on le sait, n'est plus que données, statistiques, écoutes, vidéosurveillances et instantanés de vie qui finissent dans les puissants ordinateurs d'organisations officielles ou non. C'est pourquoi, la sécurité routière italienne scrute avec minutie les statistiques sur les accidents de la route. Et pourquoi elle use de la carotte et du bâton : règles plus strictes, multiplication des panneaux, radars fixes et mobiles, veulent dissuader les amateurs de vitesse sans scrupules, etc. Amendes salées, retraits de points du permis complètent cet arsenal auquel l'Auto Club d'Italie (ACI), ajoute qu'il faut surtout agir à la base.

À la base, il y a surtout des chiffres inquiétants, souligne l'ACI. En effet, si 6,4% des conducteurs italiens courent le risque de causer un accident au volant dans le courant de l'année, ce pourcentage passe au double, 13,5%, pour les étrangers ! Et, le croira-t-on, parmi ces étrangers toutes nations confondues, les plus nombreux à provoquer des accidents

sont... les Argentins, les Français et les Roumains ! Mais, il y a aussi parmi eux une bonne proportion d'Africains ! C'est pourquoi, suivant le principe de la montagne qui va à Mahomet quand Mahomet ne veut pas aller à la montagne, l'ACI a carrément déplacé ses cours de conduite au sein d'une des plus prestigieuses universités catholiques de Rome, la Salésienne. Elle y dispense depuis 2012 des cours de conduite pour les religieux étrangers venant étudier à Rome et qui prennent trop rapidement le volant, sur la base de la seule réalité de conduite de leurs pays d'origine. L'ACI note, d'après les statistiques annuelles, que ceux qui causent les accidents les plus graves parmi les étrangers sont les Tunisiens, les Ukrainiens, les Roumains, les Marocains et les Moldaves.

Objectif : 3000 conducteurs modèles

Les pires au volant seraient, affirme l'ACI, les Égyptiens, les Péruviens, les Albanais et les Chinois ! À la Salésienne, est donc née l'idée de former les conducteurs de l'excellence parmi les communautés étrangères. Ils auront le titre d'« Ambassadeurs de la sécurité routière ». L'objectif est de former en tout 3.000 conducteurs plus respectueux du code de la route

italien et capables d'inciter à des changements de comportement au volant dans leurs familles et leur communauté. Une autre donnée, non officielle, qui a dû encourager l'ACI dans sa démarche, est le fait que les religieuses étrangères sont les moins nombreuses à prendre le volant en Italie. La formation actuelle les vise donc en priorité. Mais, indique Ascario Rozera, secrétaire général de l'ACI, il n'y aurait aucun intérêt à donner des cours de conduite à des prêtres et à des religieuses dans une université catholique s'il s'agissait de se limiter à ce qu'ils peuvent apprendre dans n'importe quelle auto-école. « Aux règles, statistiques, comportements et code de la route, nous intégrons dans nos leçons l'examen approfondi de valeurs comme la vie dans ses différentes déclinaisons, mais aussi l'intégration ou la famille », précise-t-il. Aujourd'hui, parmi les 60 étudiants on compte une majorité de religieuses africaines venues de République démocratique du Congo, du Nigeria et aussi, d'Angola et du Tchad. Des bonnes sœurs conduisant avec des permis italiens dans les rues des villes d'Afrique centrale seront bientôt une réalité !

Lucien Mpama

NÉCROLOGIE

Les enfants Odzeba et la famille Koumba Georgette ont le regret de vous annoncer le décès inopiné de leur père et mari, le colonel Grégoire Odzeba, ancien membre du Comité central du Pct survenu le 23 janvier 2014 à l'hôpital central des armées.

La veillée se trouve à son domicile au 93 de la rue Edzounga, terminus Mikalou. La date de l'enterrement sera communiquée ultérieurement. La famille



GOUVERNEMENT DE COHÉSION NATIONALE

La communauté internationale s'en mêle

C'est au chef de l'État, Joseph Kabila, seul qui, en vertu des pouvoirs qui lui sont reconnus, pourra abattre ses cartes au moment qu'il aura choisi pour rendre publique la nouvelle équipe gouvernementale.

Quand interviendra le nouveau gouvernement ? Personne ne sait le dire avec précision. Jusqu'à ce jour, le mystère plane sur cette question sensible. Et pourtant, au sortir des concertations nationales, l'avènement du nouveau gouvernement paraissait vraisemblablement imminent. La circulaire émise par le Premier ministre Matata Ponyo, le 24 octobre 2013, mettant toutes les structures gouvernementales en veilleuse, avait suffi pour renforcer les certitudes à ce sujet. Malgré cela, le suspense continue toujours à être maintenu au grand dam de nombreux acteurs politiques, tant de la majorité que de l'opposition, qui attendent cette échéance de pied ferme. Dans cette perspective de redistribution des cartes, d'aucuns y voient une opportunité pour se remettre politiquement en selle en s'attribuant un portefeuille. Mais les jours passent sans que leur vœu ne soit exaucé. Le gouvernement Matata considéré comme démissionnaire poursuit allégrement sa marche. Au nom de la continuité de l'État, des ministres censés expédier les affaires courantes continuent de fonctionner



Joseph Kabila s'entretenant avec Léon Kengo Wa Dondo et Aubin Minaku

comme si de rien n'était. Personne ne sait quand le chef de l'État pourra finalement se décider à rendre public ce gouvernement qu'on voudrait élargi à l'opposition. Et pourtant, dans son traditionnel message de fin d'année, Joseph Kabila avait promis de passer, dès l'entame de 2014, à la vitesse supérieure avec l'exécution des recommandations des concertations nationales dont la plus importante demeure, à n'en point douter, la constitution du gouvernement de cohésion nationale. Là-dessus, le suspense reste toujours entier. D'après certaines in-

discretions, il attendrait l'adoption et le vote du budget 2014 par les deux chambres du Parlement pour enfin se prononcer. Là encore, des pronostics ont été déjoués. La session extraordinaire convoquée pour examiner le projet de budget 2014 tire presque à sa fin, sa clôture devant intervenir le 4 février prochain. Si rien n'est fait entre-temps, il est fort à parier que les députés nationaux prendront de nouveau leur congé sans avoir investi le nouveau gouvernement. Il faudra alors attendre la session ordinaire de mars si l'on s'en tient à avoir un gouverne-

ment investi selon les us par l'autorité parlementaire. C'est dire, in fine, que l'attente risque d'être ennuyeuse. D'autres indiscretions laissent entendre que ce gouvernement de cohésion nationale ne serait pas bien vu par les bonzes de la majorité à cause de son ouverture à l'opposition. Une approche mal digérée parce que consacrant la réduction du quota attribué à la famille politique du chef de l'État que l'on voudrait voir tout régenter. À moins que les « pseudo opposants » qui accepteraient de participer à cette équipe gouvernementale fassent partie de la nouvelle majorité recomposée roulant, en réalité, pour le pouvoir.

Tout est verrouillé

Tout pour l'instant paraît bloqué. L'information en rapport avec les consultations amorcées au niveau des forces politiques reste toujours verrouillée. Où en est-on aujourd'hui ? Entre-temps, les partenaires économiques sérieux sont dans l'expectative préférant ne pas prendre des engagements financiers avec un gouvernement démissionnaire dont les jours sont comptés. Moralité : le pays stagne avec, en toile de fond, les mouvements limités des ministres et des mandataires publics. La léthargie constatée, si elle tarde, risquerait de conduire à l'inanition, font

observer les analystes. En situation normale, mettre en place un gouvernement ne peut durer toute une éternité. Qu'est-ce qui bloque lorsqu'on sait que les concertations nationales ont eu lieu et qu'un comité de suivi de ses recommandations a été mis sur pied et que les négociations de Kampala ont connu leur dénouement ?

Au-delà de la pression intérieure avec une opinion publique agacée d'attendre, la communauté internationale, elle aussi, s'y est mise via l'envoyée spéciale de l'ONU dans la région des Grands lacs qui a promis de faire pression sur Joseph Kabila « pour qu'il mette rapidement sur pied un gouvernement d'union nationale ». Le ministre belge des Affaires étrangères Didier Reynders avait, quant à lui, confirmé son intention de se rendre en RDC dans les tout prochains jours, mais pas avant que le gouvernement de cohésion nationale ne soit installé. La formation du nouveau gouvernement est-il remis aux calendes grecques ? Difficile de l'affirmer d'autant plus qu'aucune source crédible n'ose se hasarder dans des prédictions. C'est dire que, seul le chef de l'État, en vertu des pouvoirs qui lui sont reconnus, pourra abattre ses cartes au moment qu'il aura choisi pour le faire.

Alain Diasso

RÉSEAU DES COMPÉTENCES ÉLECTORALES FRANCOPHONES

Participation active de la Commission électorale de la RDC aux travaux de Bamako

Les organismes de gestion des élections (OGE) ont été appelés à administrer les élections dans la plus grande neutralité politique et à favoriser la concertation des acteurs institutionnels et non institutionnels dans les prises de décisions.

La RDC a pris une part active aux récentes assises de Bamako consacrées à la deuxième assemblée générale du Réseau des compétences électorales francophones (Récéf) et au séminaire électoral d'échanges sur la consolidation et la professionnalisation des organismes de gestion des élections. La déclaration de Bamako, qui en est l'émanation, met un accent particulier notamment sur l'importance pour les chefs d'État et de gouvernements membres du réseau de poursuivre la mise en place et la consolidation d'organismes permanents, impartiaux et professionnels garantissant la transparence et la crédibilité des élections. Elle leur recommande d'anticiper la préparation budgétaire des élections conformément aux exigences du calendrier électoral et de créer une banque régionale de matériels électoraux dans le cadre d'une mutualisation des moyens pour réduire le coût des élections. Au cours de ces assises consacrées aux administrateurs des or-

ganismes de gestion des élections dans l'espace francophone, le rapporteur adjoint de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) de la RDC, Onésime Kukatula Falash, a fait une communication sur « le financement des élections et l'aide internationale : cas de la RDC ». Il a axé son intervention sur les aspects techniques que les Organismes de gestion des élections (OGE) doivent prendre en compte pour rendre réalistes leurs budgets, d'une part, ainsi que la part de l'aide internationale et la hauteur de la contribution du gouvernement congolais dans le financement des élections de 2006 et 2011. Il s'est dégagé que le gouvernement congolais avait réussi à renverser la tendance de 2006 en finançant à plus de 68% les élections de 2011 sans aucune incidence sur le coût. Les dernières élections se sont avérées plus onéreuses que les premières. Autonomie de gestion Les échanges ont permis aux participants de se rendre compte qu'en matière d'organisme de gestion des élections, il n'existe pas de modèle de structure standard, cependant, tous les OGE aspirent à une grande indépendance, à une autonomie de gestion, leur professionnalisation étant un gage de stabilité. Aussi s'est-il dégagé que la composition des OGE est un



Onésime Kukatula Falash et le président de la Céni Burkina Faso, Barthélémy Kérékou

élément crucial pour renforcer la confiance des citoyens et des différents acteurs impliqués dans le processus électoral; la question budgétaire est une préoccupation majeure en matière de financement des élections et l'aide internationale. Toutefois, ont-ils noté, il est aussi légitime qu'un État puisse financer de façon autonome ses élections.

En ce qui concerne les relations de l'OGE avec les autres acteurs électoraux qui sont les partis politiques, les citoyens, les médias, le gouvernement, les tribunaux, les

organisations internationales et autres institutions, le Récéf a relevé l'intérêt d'une collaboration harmonieuse dans la conduite des opérations électorales. La question de recrutement et de la formation des agents de l'OGE, c'est une question centrale pour développer chez le personnel l'expertise nécessaire à la bonne organisation des scrutins. Dans ce domaine, ont-ils ajouté, tant le recrutement que la formation, pose toutefois des défis considérables aux OGE en raison de l'ampleur des besoins en ressources hu-

maines qualifiées surtout en période électorale.

Centres de formation

Par ailleurs, il a été noté que les centres et les écoles de formations en matière électorale présents dans l'espace francophone peuvent jouer un rôle de renforcement de capacités au profit du personnel des OGE, qui en éprouve un besoin pressant. Les perspectives de coopération au plan international voire régional ou sous-régional même entre OGE, constituent aussi des pistes possibles à encourager et à développer dans le cadre d'une mutualisation des moyens permettant de réduire les dépenses électorales.

Les participants à la deuxième assemblée générale du Récéf et au séminaire électoral d'échanges sur la consolidation et la professionnalisation des OGE ont renouvelé leur confiance au comité dirigé par le général Siaka Sangaré, président de l'OGE du Mali, pour présider aux destinées du Réseau pendant les deux prochaines années. Parmi les administrateurs des commissions électorales qui ont effectué le déplacement à Bamako se trouvaient notamment l'abbé Apollinaire Malu Malu, président de la Céni/RDC et son homologue de la Côte d'Ivoire.

Jeannot Kayuba

SÉNAT

Bruno Kapandji étale les programmes du gouvernement pour l'alimentation électrique au Nord-Kivu

Répondant à la question d'actualité que le sénateur Ernest Hamuli lui a posée, le ministre des Ressources hydrauliques et électricité a épinglé plusieurs projets en cours visant la hausse de la production et l'amélioration de la desserte du courant électrique dans cette province.

Le ministre des Ressources hydrauliques et électricité, Bruno Kapandji Kalala, a rassuré les sénateurs sur le programme d'actions à court, moyen et long termes mis en place par le gouvernement, pour faire face à la situation de production et de desserte de l'énergie dans le Kivu. C'était dans sa réponse du 28 janvier au Sénat, à la question d'actualité que le sénateur Ernest Hamuli lui a posée sur le gaz méthane du lac Kivu et l'alimentation électrique des agglomérations de cette province.

Dans le premier volet de ce programme, il y a notamment le projet en exécution de la réhabilitation des infrastructures de production, de transport et de distribution, avec la construction d'une nouvelle ligne haute tension en 220 kV. Le ministre a aussi noté l'installation, en extrême urgence, décidée par le gouvernement, d'une centrale thermique à gasoil de 2 MW et une centrale solaire photovoltaïque de 5 MW pour le renforcement de la desserte. A moyen terme, le ministre Bruno Kapandji a noté la construction d'une centrale à gaz méthane de 20 MW dont les études démarrent incessamment sur financement déjà acquis de la Bad. Il a également relevé l'engagement du



gouvernement dans la construction de la centrale hydroélectrique communautaire de Ruzizi III avec les autres pays de la CEPGL dont la mise en service est projetée en 2018 ainsi que les financements des partenaires multilatéraux pour des lignes du réseau interconnecté régional.

Le ministre Bruno Kapandji a aussi noté qu'à long terme, il sera question de la centrale électrique à gaz méthane et des projets plus petits de centrales hydroélectriques de Lowa, de Rutsuru et de Mugomba, ainsi que de la mise en œuvre du programme de villages modernes autour des mini et microcentrales électriques.

Des préoccupations regroupées en deux

Le ministre Bruno Kapandji a regroupé les quatre questions du sénateur en deux préoccupations. Le premier groupe a réuni des informations relatives à l'exploitation du gaz méthane alors que le second

Un poste de transformation de la Snél a renfermé celles liées à l'alimentation électrique de Goma et les autres localités environnantes.

S'agissant du premier point, le ministre des Ressources hydrauliques et électricité, en tant que membre de la commission qui s'occupe de cette question, a éclairé la lanterne des sénateurs avec des informations sûres. Mais, il a, par ailleurs, tenu à préciser que ce domaine relatif à l'exploitation du gaz méthane, entant que ressources fossile naturelle, relèverait de son collègue des Hydrocarbures.

Dans ses réponses du haut de la tribune du sénat, Bruno Kapandji Kalala a reconnu que le Rwanda développe des activités d'exploitation de ce gaz du lac Kivu. Il s'agit, selon le ministre congolais, d'une petite unité au cap Rubowa qui fournit du gaz aux chaudières de la Bralirwa ainsi que d'une centrale pilote de 4MW, développé de mars 2007 à novembre 2008, mais dont le productible réel n'est que de 1,2 MW

à cause des problèmes de conception et d'autres aspects techniques. Par contre, Bruno Kapandji a souligné que ce pays voisin de la RDC compte développer, avec le soutien de la Banque mondiale, un projet de centrale de 100MW.

La gestion concertée des eaux du lac Kivu

Bruno Kapandji a également indiqué à l'attention des sénateurs que le Rwanda et la RDC ont eu à signer les accords successifs visant l'exploitation commune du gaz du lac Kivu. Ce projet s'inscrit, à en croire le ministre Ressources hydrauliques et électricité, dans le cadre de la gestion concertée des eaux partagées de ce lac.

Le ministre congolais a notamment cité la convention signée en 1975 portant création d'une société commune qui devrait avoir le monopole de l'exportation, du transport et de la commercialisation de ce gaz ainsi que la convention du 2 avril 1990 qui a donné naissance à la société commerciale et industrielle du gaz méthane du lac Kivu.

Bruno Kapandji a relevé des accords spécifiques signés en 2008 et 2009 en vue de l'exploitation commune de ce gaz et le partage de l'électricité à produire, sans exclure la possibilité pour chaque pays de développer un projet autonome. « Ce projet reste d'actualité mais connaît un retard dans sa mise en œuvre pour des raisons financières et pratiques sur le ter-

rain », a expliqué le ministre.

Des projets congolais

Pour le ministre des Ressources hydrauliques et électricité, la première initiative du gouvernement congolais dont les études en cours sont financées par la banque africaine de développement (Bad) porte sur un projet en cours de préparation portant sur la construction d'une centrale électrique de 20 MW. Il y a, selon lui, un autre projet de 100 à 200 MW qui bénéficiera des résultats de la première expérience. « La future centrale va alimenter les agglomérations des provinces du Nord et du Sud Kivu », a soutenu Bruno Kapandji, qui a souligné la conviction de voir ce projet réalisé dans le meilleur délai « grâce au concours de la nouvelle loi du secteur de l'électricité que le sénat vient de voter ».

Pour le ministre des Ressources hydrauliques et électricité, la faible production des centrales Ruzizi 1 et 2, l'état de délabrement avancé de la ligne 110 Kv qui alimente au départ de Bukavu ainsi que la capacité limitée du poste HT/MT à l'arrivée de Goma restent la cause principale des problèmes de l'alimentation en électricité de Goma et des localités avoisinantes. « Face à la demande sans cesse croissante, le déficit de Goma et ses environs s'est rapidement accru et la qualité de service dans les agglomérations concernées s'est détériorée d'année en année », a-t-il soutenu.

Lucien Dianzenza

INTERVIEW

Pasteur Blaise Toko : « Que chaque Congolais soit le prophète du Congo »

L'action Ensemble pour la délivrance du Congo (Eden) a repris ses activités depuis décembre dernier. Au terme de la toute première rencontre de 2014 qui a rassemblé assez grand monde sur le terrain vague bordant le Boulevard Triomphal, le 26 janvier, le chargé de communication d'Eden cité ci-haut nous a livré ses impressions sur sa reprise et un aperçu de ses perspectives à venir.

Les Dépêches de Brazzaville : Le premier rendez-vous de l'an vient de prendre fin, quel est le premier mot qui vous vient à l'esprit ?

Pasteur Blaise Toko : C'est un mot de remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin, ont soutenu cette vision. Alain Moloto a été appelé par Dieu, c'est vrai mais ce n'est au final qu'une semence qui est rentrée sous terre et qui finit par germer. Remerciements pour le soutien reçu pendant la maladie de Papa Alain, pendant les obsèques et aussi pour celui que nous expérimentons maintenant après sa mort au travers de tous ces gens qui continuent à venir. Notre premier message, c'est de remercier les personnes de volonté certes, mais aussi la presse, qu'elle soit audiovisuelle ou écrite comme Les Dépêches de Brazzaville. Notre souci majeur c'est de perpétuer cette œuvre. Et le seul mot d'ordre cette année, c'est qu'Eden ne disparaîtra pas, Gael non plus. Nous allons continuer de travailler dans l'œuvre dont le Seigneur avait donné le fardeau à son serviteur.

LDB : En évaluant ce premier rendez-vous, croyez-vous que ce soit reparti pour de bon avec Eden ?

PBT : Oui. Du reste, notre nouveau slogan est porté par la chanson Biso tokokoma, Congo eza ya Nzambe. Nous le transmettons à tous ceux qui nous suivent à Kinshasa, à l'intérieur du pays tout comme à l'extérieur et nous disons donc : « Tokokoma, tokokenda te, te, te, te là où cette vision nous conduira ».

LDB : Qu'est-ce qui vous aura fait grande impression aujourd'hui ?

PBT : Mon impression, c'est que je suis merveilleusement étonné de voir cette participation, cette foule qui est venue si nombreuse. Il y avait un autre fait important à considérer, le match des Léopards qui doit avoir lieu ce soir. Alors, je me demandais si les gens allaient répondre à l'invitation car c'est le sort de la Nation qui est tout de même en jeu aujourd'hui. Mais au vu de cette foule de gens, c'est la preuve que cette vision est en train de germer et que le Seigneur est avec nous : « Tokokoma, nous y parviendrons avec le Seigneur ».

LDB : Eden semble se lancer sur un nouveau terrain, son discours n'est pas que de portée spirituelle...

PBT : En fait, nous voulons reprendre un aspect de la vision d'Eden qui semblait mis de côté. C'est-à-dire qu'Eden, ce n'est pas seulement « Koppa ba démons », mais Eden c'est aussi la promotion des valeurs. Et parmi celles-ci figurent

la protection de l'environnement. C'est ainsi que nous nous sommes dit que dans les jours à venir, il y aura des rubriques qui seront réservées à l'histoire, au civisme, à l'enseignement et à l'éducation sous toutes ses formes. Tout cela fait partie du package que nous appelons Eden.

LDB : Qu'est-ce qu'ils auront à retenir du sermon de cet après-midi tous ceux qui ont manqué ce premier rendez-vous ?

PBT : Le sermon donné par Clovis Santu un de ses frères qui a toujours été au côté d'Alain Moloto avait pour thème « Où sont les prophètes ? » Au travers de sa prédication, l'orateur nous a interpellés tous en affirmant que chacun de nous est artisan de paix pour le Congo, chacun de nous l'est pour son développement. À chacun de savoir désormais ceci : « Je suis appelé à être le prophète que Dieu a établi pour ma Nation. Je n'ai plus besoin d'attendre Simon Kimbangu ou qui que ce soit d'autre mais je dois me considérer moi-même comme investi par Dieu du pouvoir de prophétiser sur ma Nation ». Nous voulons que cette responsabilité soit partagée par chaque enfant de Dieu. Nul n'est besoin d'attendre que les prophéties sur le Congo viennent des États-Unis ou d'ailleurs. Nous voulons que chaque Congolais soit le prophète du Congo, travaille pour sa promotion et se batte pour le bonheur du Congo.

Nioni Masela

GREENPEACE FRANCE

Du bois illégal en provenance de la RDC saisi au port de Caen

Les militants de cette ONG internationale ont, à la manière des douaniers, saisi une grume à l'origine douteuse, après s'être introduite à bord d'un camion grue dans le port de Caen, en Basse-Normandie.

Les militants de Greenpeace France habillés en combinaisons marquées " Brigades de vérification du bois " ont saisi symboliquement une grume longue de 7,50 m, en provenance de la RDC, pour être présentée aux autorités françaises. Malheureusement, leur camion a été bloqué par les forces de l'ordre, alors qu'il était sur le point de quitter le port. Par cette action, Greenpeace voulait démontrer la présence de bois frauduleux dans l'Hexagone et les défaillances des systèmes de contrôles administratifs en vigueur. Selon le chargé de campagne forêt chez Greenpeace, Frédéric Amiel, son ONG a alerté le ministère de l'Agriculture, au mois de juillet, par un courrier à l'issue de leurs enquêtes et de celles de l'ONG britannique Witness. Ces enquêtes « montrent qu'elles proviennent de concessions forestières appartenant à la société congolaise Sicobois qui ne disposent pas d'autorisations de coupes en règle. Elles ont pourtant pu être introduites sur le territoire français par la société Peltier Bois, un négociant spécialisé dans les essences exotiques », a-t-il précisé. Le ministère, qui reconnaît cet avertissement de Greenpeace, se dit incapable d'agir tant que le projet de loi est encore en discussion au Parlement.

Pour sa part, le coordonnateur national

RDC pour Greenpeace Afrique, Raoul Monsembula, exhorte les autorités françaises à saisir ce bois illégal et à appliquer les dispositions du règlement sur le bois de l'Union européenne (RBUE) afin de contribuer à la protection des forêts congolaises et à la lutte contre le commerce illégal du bois. « Non-paiement des taxes, dépassement des quotas de coupe, coupe d'essences protégées, non-respect des communautés forestières, etc » telle est la description du bois illégal faite par Raoul Monsembula qui estime que le bois illégal en RDC, par exemple, rime avec déforestation et violents conflits sociaux. « Il ne profite pas aux populations et impose une concurrence déloyale avec des filières légales en difficulté. C'est aussi un facteur majeur du dérèglement climatique au niveau mondial, qui a des répercussions dramatiques en Afrique », explique-t-il. En mars 2013, à l'issue d'une négociation entamée en 2003, un nouveau règlement destiné à lutter contre le trafic illicite de bois est entré en vigueur, dénommé RBUE. Il prévoit qu'un importateur de bois doit s'assurer par tous les moyens de la légalité de son bois. Sinon, il risque une immobilisation ou une saisie ou des sanctions pénales. En application de ce règlement, l'Allemagne a saisi, l'année dernière, deux cargaisons de bois illégale en provenance de la RDC. Selon Greenpeace, 20 à 40% du commerce du bois est d'origine illégale. La France étant l'un des principaux importateurs de bois en Europe.

Gypsie Oïssa Tambwe

MUSIQUE

Peggy Tabu redécouvert à la Halle de la Gombe

Présenté comme le Prince Ley à la soirée Héritage Ley le 25 janvier, le jeune artiste a mêlé au répertoire de son père ses propres compositions, manifestant sa touche musicale personnelle dans un show où il s'est comporté en vrai homme de scène à la manière de son feu père.

Kinshasa connaît Peggy Tabu sous l'étiquette honorable du fils de Rochereau mais l'artiste a sa carrière personnelle dans le monde musical. Son talent, il ne tient pas à le cultiver en demeurant dans l'ombre de l'icône de la rumba. La nuit de vendredi dernier le public l'a donc redécouvert dans un show entre rumba classique et coupé-décalé. Le public restait roi dans l'atmosphère noble de cette soirée VIP où des autorités du pays et autres diplomates de Nations amies se comptaient parmi le public. Vêtu d'un abacost en pagne et d'un jean bleu au début, échangé avec un costume cravate au milieu de la soirée, la star a fini son show dans un abacost taillé dans le



Peggy Tabu au début du show

pagne Honneur Ley assorti à un jean orangé. Un port à la mode définitivement jeune surtout avec les lunettes noires et la crête qu'il porte sur sa tête depuis ces trois dernières années. Sa jeunesse et celle de ses musiciens ne les a pas empêchées de rendre comme il se doit cette musique d'une autre génération. Peggy a interprété une

bonne série de tubes du « Seigneur », comme il n'arrêtait pas de le nommer à chaque fois que l'occasion se présentait. Fétiches, Labi, Congo avenir, Asambalela, Mundi, Sorozo, Maze, Adios Tete Kaful maya, Mokolo na kokufa, etc. des titres chantés à la demande du public. Il y avait aussi cette version de Piti offerte ex-

près après un clin d'œil à son frère Youssoupha en guise d'introduction. « *Il y a un autre Prince parmi nous* », a-t-on entendu dire Peggy pour annoncer l'extrait de la reprise du rappeur, l'autre fils du Seigneur qui a su s'imposer en France.

Cerise sur le gâteau

Les Rocherettes de ce vendredi là ont ajouté leur part de beauté au spectacle qui était destiné à un public hétéroclite. Jeunes et moins jeunes y ont trouvé leur compte. L'ambiance était au rendez-vous, la danse, ce n'était pas que de la rumba, Peggy a spécialement offert à ceux de sa génération sa musique personnelle où le coupé-décalé s'est également invité. Oh ! Malala, qui se classerait bien dans les génériques, ces airs faits pour danser, a été chanté en clou de soirée. De l'exaltation, il y en avait eu tout le long de la soirée jusqu'à ce qu'à quelques quatre titres près, une quinzaine de minutes près avant la fin. Plutôt pathétique cet instant où en pleine interprétation de Mokolo na ko-

kufa, Peggy choisit de s'agenouiller devant l'écran géant placé à gauche de la scène. Face à la photo de ce feu père à qui il rendait justement hommage l'artiste n'a pu se contenir. Sanglotant, des larmes dans la voix, il était désormais incapable de chanter convenablement. Intervention de quelques membres de famille, chacun y allant de son petit mot d'encouragement, le public ému face à ce tableau inattendu partage l'émotion du moment. Le jeune Tabu interprète bien son père, il a hérité beaucoup de lui, son timbre est assez proche du sien et son jeu de jambes caractéristique, il ne se prive pas d'en faire usage comme on l'a vu vendredi sur la scène de l'Institut français (IF). Même s'il a estimé lui-même moins rapide que Rochereau qui avait eu à le peaufiner au point d'en faire une partie de son identité, Peggy n'en finit pas de marquer les esprits. Avec lui, il paraît facile de garder vivace la mémoire du Seigneur Ley, son ombre demeurera présente.

Nioni Masela

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

11 millions de jeunes chômeurs chaque année

Les dirigeants de la région devront faire face à une affluence sans équivalent sur le marché du travail au cours de la prochaine décennie.

À leur tour, les dirigeants de la région devront nécessairement créer des millions d'emplois productifs et bien rémunérés pour gérer cette bombe à retardement. En effet, la question est hautement stratégique pour l'Afrique subsaharienne d'autant que la région, a rappelé la Banque mondiale (BM), est habitée pour plus de la moitié par les moins de vingt-cinq ans. Aussi la stimulation de la croissance économique reste-t-elle la voie indiquée pour créer des emplois durables. Au delà, la BM a mis en exergue deux autres défis, à savoir la réduction significative de la pauvreté et la promotion d'une prospérité partagée en Afrique. Toutefois, a-t-elle noté dans son dernier rapport "sur l'emploi des jeunes dans la région", de nombreuses économies d'Afrique subsaharienne ont aligné des croissances impressionnantes sans venir à bout de l'extrême pauvreté rampante. Et les jeunes bien que majoritaires dans la région n'ont pas accès à un emploi rémunéré. Comme de nombreuses analyses l'ont révélé, l'Afrique subsaharienne enregistre des croissances alimentaires essentiellement par les matières premières, et donc à faible impact social. La BM a épinglé, par exemple, le pétrole, le gaz et l'extraction minière qui dynamisent, certes, les économies de la région mais n'influent en rien sur le taux de pauvreté, encore moins sur celui de l'emploi des jeunes dans une partie du monde particulièrement reproductrice. Sur un ton alarmiste, la BM s'est inquiétée du triste sort des

jeunes en quête d'un mieux-être, dont certains parmi eux, autant dire la majorité car il s'agit de 80% d'entre eux, sont condamnés à échouer dans les petites exploitations agricoles et entreprises familiales.

D'ailleurs, un rapport régional plus exhaustif de la BM sera orienté sur la question spécifique de l'emploi des jeunes en Afrique subsaharienne. Ce tableau quelque peu sombre ne peut empêcher de saluer le développement rapide du secteur salarié formel dans certains pays de la région, mais le niveau atteint reste malgré tout trop faible pour créer suffisamment d'emplois en faveur des jeunes sur l'étendue du continent africain. À côté d'un secteur formel capable de régler durablement la question de l'emploi, il y a aussi l'informel. Des millions de jeunes ont trouvé à travers lui un moyen de survie, mais le secteur peut apporter encore plus si un accent particulier est mis sur les problématiques liées à l'accès à la terre, aux infrastructures, aux formations professionnelles et au crédit pour leur permettre de lancer des activités mieux structurées. « *L'impact sera colossal pour les petits agriculteurs et entrepreneurs qui pourront prospérer à mesure que croissent les économies africaines, en collaboration étroite avec le secteur privé* », a fait remarquer le vice-président de la BM pour l'Afrique, Makhtar Diop. Déjà, quelques pays émergents comme la Chine, l'Inde et le Brésil, en partenariat avec la BM, développent des formations scientifiques à l'intention des Africains.

Laurent Essolomwa

ARTS URBAINS

Elokomakasi Productions s'investit dans la promotion des jeunes talents

La nouvelle structure, basée dans la commune de Masina, s'est dotée d'un studio audiovisuel au standard international et d'équipements musicaux de grande qualité.

Fondée par Alain Mutombo Cannonne et Lyke Mike, la structure Elokomakasi Productions souhaite promouvoir les talents artistiques de la nouvelle génération. Le studio professionnel, indiquent les responsables de la structure, va ouvrir ses portes le 1er février prochain. Elokomakasi est également un espace culturel qui accueillera de nombreux artistes. Le planning de production pour le premier semestre 2014 est déjà plein, renseignent les propriétaires. Ces artistes, apprend-on, ont été choisis pour la qualité de leur projet. La programmation mensuelle des artistes, qui devrait débiter le 1er février, se fera en cohérence avec les autres Centres culturels de Kinshasa même si le nouvel espace culturel aura ses propres créations. Mais en attendant l'ouverture officielle, Elokomakasi développe quelques projets et soutient des jeunes artistes tels que TK Russel et Oracle dont la résidence au Maroc est financièrement soutenue par la structure. En outre, les deux morceaux qu'elle devrait enregistrer à l'issue de son périple marocain seront mixés et mastérisés au studio Elokomakasi. Ce dernier va également produire le prochain album de l'artiste Kristo. En dehors des enregistrements avec des jeunes, plusieurs clips vidéo sont également en préparation. « *Pour tous ces artistes, nous voulons qu'ils puissent bénéficier de leurs droits, carte d'ar-*



Elokomakasi, un nouvel espace culturel au profit des artistes

tiste, inscription à la Socoda dans un premier temps puis à la Sacem en France à partir de juin », indiquent les responsables d'Elokomakasi sur leur page Facebook. La structure travaille également sur l'organisation à Kinshasa du prochain festival des arts urbains. À cette occasion, huit dates de concert et de cinéma sont prévues dans huit communes différentes.

Stage pour les ingénieurs-son

Notons également qu'Elokomakasi Productions organise, du 1er au 15 février, une formation pour des ingénieurs-son confirmés. Le stage sera animé par Orpheo Negro, ingénieur-son franco-éthiopien qui vit à Montpellier en France. À la fois ingénieur-son, arrangeur et musicien, Orpheo Negro a acquis une grande expérience dans le travail de studio

et dans la sonorisation de spectacles. Selon les organisateurs, les participants vont apprendre à travailler sur des formats sons de qualité internationale. Pour Elokomakasi, ce sera une occasion de détecter les futurs ingénieurs-son qui l'accompagneront dans son projet. Les candidats au stage doivent avoir une bonne formation initiale, pouvoir attester d'un travail réel dans un studio son à Kinshasa et avoir travaillé comme ingénieur son sur des spectacles vivants. Le dossier de candidature doit contenir des références sur le travail déjà effectué. Un parcours artistique professionnel, indique-t-on, est un plus qui sera apprécié par le comité de sélection des candidats. Les candidatures doivent être envoyées à studio@elokomakasi.org.

Patrick Kianimi

CAN MAROC 2015

La RDC exemptée du tour préliminaire

La RDC ne sera pas au tour préliminaire des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN- 2015) prévue au Maroc. Elle bénéficie en fait d'une décision du comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) prise le 24 janvier au cours d'une réunion à Cape Town International Convention Center à Cap Town en Afrique du Sud, en marge du 3^e Championnat d'Afrique des Nations de football (Chan).

Le comité exécutif de la CAF a arrêté que sur les cinquante et un pays engagés pour ces éliminatoires, les vingt et un premiers au classement CAF sont qualifiés d'office pour la phase de groupe. Les sept autres participants à la phase de groupe seront connus à la suite des tours préliminaires qui se dérouleront entre mai et août 2014. Et la RDC occupe la quinzième place sur le continent, et donc fait partie des vingt et un premiers pays exemptés du tour préliminaire de cette compétition. Rappelons que la phase finale de

cette 30^e édition de la CAN va se dérouler du 17 janvier au 7 février 2015, Rabat, Agadir, Tanger et Marrakech. Et le tirage au sort des éliminatoires aura lieu le 27 avril au Caire en Égypte. « *Et les éliminatoires se dérouleront en divers tours préliminaires ainsi qu'une phase de poule avec sept groupes de quatre équipes. Les deux premières équipes de chaque groupe seront directement qualifiées pour la CAN 2015 ainsi que le meilleur 3^e des sept groupes* », précise le communiqué du comité exécutif de la CAF. La phase de groupe est prévue entre le 5 septembre et le 19 novembre. Le tirage au sort de la phase finale aura lieu le 26 novembre au Maroc.

Candidature de la RDC pour CAN 2019

À propos des candidatures pour l'organisation des CAN 2019, la CAF a fait savoir que six dossiers complets sont parvenus à son secrétariat général, parmi lesquels celui de la RDC. Une commission



Les Léopards de la RDC

unique, composée d'experts, sera désignée au cours de la prochaine réunion du comité exécutif de la CAF du 21 février 2014 au Caire en Égypte pour conduire les visites d'inspection dans les pays candidats.

Le vote final pour la désignation des pays hôtes des Coupes d'Afrique des Nations 2019 et 2021 se fera au cours de la session du comité exécutif de la CAF en Septembre 2014. Cela, afin de permettre à chaque pays candi-

dat d'avoir le temps nécessaire de recevoir la mission d'inspection de la CAF. Notons que les autres candidats sont Algérie, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée et Zambie.

Martin Enyimo

HANDBALL

Les Léopards dames de la RDC vice-championnes d'Afrique

La République démocratique du Congo (RDC) a perdu, le 25 janvier, en la salle Harcha-Hacène d'Alger, face à la Tunisie, en finale de la 21^e édition du Championnat d'Afrique des Nations de handball féminin par 20 buts à 23.



Les Léopards handball dames de la RDC

Les pouliches du sélectionneur Célestin Mpoua ont pourtant dominé leurs adversaires durant la majeure partie de la rencontre. Mais elles ont baissé leur rythme de jeu dans les dix dernières minutes, une baisse de régime qui a été fatale aux coéquipières de Christiane Mwansesa de Toulon Saint-Cyr en France, à la fin d'une partie très disputée entre les deux formations.

Terminer ainsi à la deuxième marche du podium tient d'un exploit pour ces handballeuses venues d'un pays qui ne dispose même pas d'une seule infrastructure appropriée et aux normes internationales pour la pratique de la balle dure. Et les Congolaises obtiennent leur qualification pour la Coupe du monde de handball qui aura lieu en décembre au Danemark, ce

sera donc leur deuxième participation à cette joute mondiale de handball féminin. Pour rappel au cours de cette 21^e édition du Championnat d'Afrique des Nations de handball, la RDC handball dames a battu, le 22 janvier, le Congo Brazzaville en quarts de finale par 27 buts à 22. En match de poules, les Congolaises de la RDC s'étaient imposées face aux Lionnes du Cameroun par 25 buts à 20, avant de dominer les Sénégalaises par 24 buts à 20. Elles ont ensuite été battues par les Algériennes en dernier match des groupes. Mais en demi-finale, elles avaient pris leur revanche sur les Algériennes. Malgré la défaite en finale, les Léopards dames ont tenu leur pari d'une deuxième expérience en Championnat du Monde de handball.

Martin Enyimo

TROÏKA STRATÉGIQUE

Adoption du programme économique du gouvernement 2014

Présidée par le Premier ministre, Augustin Matata Ponyo, la quatrième réunion a mis l'accent sur la synthèse de la situation économique et financière récente arrêtée au 20 janvier.

Après s'être rassurée de la concrétisation des recommandations de la réunion précédente, la réunion de la troïka du 27 janvier a abordé également les dossiers spécifiques liés notamment au suivi de la paie du mois de janvier qui a été amorcée depuis le 15 pour toutes les catégories des agents à Kinshasa et en provinces, ainsi que la liquidation des états de paie du mois de février. Aussi le ministre des Finances a-t-il informé sur l'adoption, par l'ECOFIRE, du programme économique du gouvernement pour 2014, lequel programme sera examiné prochainement en conseil des ministres. Pour endiguer les sorties frauduleuses des capitaux par les pays voisins, le gouverneur de la Banque centrale du Congo (BCC) a annoncé la révision de certaines dispositions de la réglementation de change par l'adoption des mécanismes plus contraignants et dissuasifs.

Situation économique et financière

Au 20 janvier, le mois de janvier reste dominé, à l'internationale, par les prévisions de la croissance pour l'année 2014. La croissance mondiale devrait se situer en moyenne à 3,7% en 2014 et 3,9% en 2015, d'après les perspectives publiées par le Fonds monétaire international. Dans les économies émergentes, la croissance devrait se situer à 5,1% en 2014, et 5,4% en 2015, essentiellement tirée par la demande extérieure, la demande intérieure restant faible.

Au 23 janvier 2014, les cours du cuivre et du cobalt ont évolué de façon diver-

gente. Le prix du cuivre par tonne a baissé de 0,82% et s'est fixé à 7.284,5 \$ USD. Par rapport à la situation de la semaine d'avant et après une longue stagnation de quatre semaines, le cobalt a enregistré une hausse de 6,67% et s'est fixé à 29.988,00 \$ USD.

Au 23 janvier, les produits pétroliers ont enregistré une hausse du prix du baril sur les marchés de Londres et de New York, affichant respectivement 107,20 (+2,14%) et 96,4 (+2,24%). Les produits agricoles, quant à eux, ont enregistré une évolution divergente des prix des principaux céréaliers : 157,9 USD (+0,94%) pour le maïs ; 15,46 USD (-0,87%) pour le riz ; et 568,75 USD (-0,09%) pour le blé.

Stabilité du cadre macroéconomique

La troïka stratégique a noté au niveau national, le maintien de la stabilité du cadre macroéconomique au 24 janvier. Le taux d'inflation hebdomadaire était à 0,021% (-0,002). En annualisé, le taux d'inflation à fin 2014 serait de 1,083%. En cumul annuel, il est de 0,083% au niveau national. Quant au taux de change; il s'est apprécié par rapport au dollar américain de 0,4% à l'indicatif, et 0,1% au parallèle. Le taux était respectivement à 922,61 CDF/USD, et 938,00 CDF/USD, sur les deux marchés.

Les réserves internationales étaient à 1.744,32 millions, couvrant 8,52 semaines d'importations tandis que le taux directeur de la BCC est à 2,0% depuis le 8 novembre 2013. Cependant, il ressort que la situation financière provisoire de l'État, au 24 janvier, accuse un déficit de 11,8 milliards CDF résultant de recettes de 184,9 milliards CDF et de dépenses de 197,4 milliards CDF.

Gypsie Oïssa Tambwe

DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

Quel rôle pour les entreprises congolaises ?

Dans le cadre de la spécificité du contexte congolais, les dernières vues des Perspectives économiques en Afrique (PEA) ont été utiles. Il s'agit d'un rapport annuel édité par la Banque africaine de développement (BAD), le Centre de développement de l'OCDE, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et le Programme des Nations unies pour le Développement (Pnud). Pour ce faire un séminaire a réuni récemment des cadres et dirigeants congolais.

Ainsi pour les organisateurs, le Zoom sur la République du Congo a permis de mettre en exergue un pays fortement dépendant de l'or noir. Le pétrole représente 70% du PIB nominal, 90% des exportations totales et 80% des recettes publiques totales. Avec ses 269.300 barils/jour en 2012, le Congo est le cinquième producteur de pétrole en Afrique subsaharienne. Cette domination du secteur pétrolier sur l'économie ferait oublier d'autres atouts naturels du pays. Les réserves de gaz sont estimées entre 1.700 et 2.600 milliards de mètres cubes, celles du fer à plus de 2 milliards de tonnes sans oublier le potentiel minier en phase d'exploitation. Avec ses dix millions d'hectares de terres arabes et son poumon écologique, le Congo pourrait devenir l'un des maillons de la double révolution verte (agricole et environnementale) en Afrique.

Transformer l'économie : une priorité pour le Congo

Très capitalistique et peu pourvoyeuse d'emplois, la forte dépendance de l'économie congolaise au pétrole expose le Congo à de nombreux chocs internes et externes. En externe, la dépendance du prix du baril à la conjoncture mondiale et aux tensions géopolitiques ne permettent pas une planification économique à long terme tandis qu'en interne, la diversification de l'économie, la création d'emplois, notamment pour les jeunes et les femmes, et la gestion durable des ressources sont les enjeux princi-

paux mais tributaires du secteur pétrolier. La transformation structurelle de l'économie est donc une priorité des autorités congolaises. Elles s'appuient sur d'importantes recettes pétrolières issues de la flambée des cours de l'or noir soit 3.000 milliards de FCFA en 2011 (environ 4,58 milliards d'euros) épargnés à la Banque des États de l'Afrique centrale (BÉAC). C'est donc sur fonds propres que le gouvernement a lancé d'importants projets d'infrastructures (Programme national des Transports), a quadruplé l'offre énergétique au cours des trois dernières années et a augmenté les dépenses pro-pauvres et de croissance.

Les goulots d'étranglement et urgences

Pendant, comme le note le rapport Perspectives économiques en Afrique (PEA), « les principaux goulots d'étranglement de cette transformation structurelle de l'économie sont l'insuffisance d'infrastructures de qualité, la faible qualification de la main-d'œuvre disponible et un climat des affaires défavorable ». Dans ce cadre de politiques publiques ambitieuses en matière de Responsabilité sociale (RSE), les entreprises pourraient soutenir et accompagner les efforts des autorités pour la transformation structurelle de l'économie. Les pétrolières d'abord. En mettant bien sûr en œuvre une véritable stratégie de RSE en interne, articulée autour des sept questions

centrales. Les principales urgences seraient le développement d'une chaîne de valeur pétrolière au niveau local et l'accélération de la réduction des gaz torchés. En plus de l'industrie pétrolière, c'est l'ensemble des acteurs de l'économie nationale qui pourrait jouer le jeu de la transformation structurelle.

Et selon le même rapport, afin de promouvoir la transformation structurelle à partir des ressources naturelles, le gouvernement congolais entend intensifier ses efforts pour la construction d'infrastructures compétitives. Ainsi, il prévoit : la mise en place avec l'appui de certains pays émergents des zones économiques spéciales (ZES) et d'une agence de promotion des investissements pour développer les secteurs porteurs de l'économie ; la création d'une banque de développement des PME, la création d'écoles et d'instituts spécialisés tournés vers les métiers et les besoins des secteurs à fort potentiel de croissance ; la promotion de la transformation locale des ressources au moyen de subventions et d'incitations fiscales ; et l'accélération de la mise en œuvre du plan d'action global pour l'amélioration du climat des affaires.

Dans le cadre du partenariat public-privé et dans une logique Win-Win, des politiques publiques incitatives en matière de RSE permettraient la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes pour la réussite de cette transformation structurelle de l'économie congolaise.

Faustin Akono

FOOTBALL FÉMININ

L'apport des nouveaux et anciens dirigeants jugé nécessaire

Face au déclin du football féminin dans le Kouilou et à Pointe-Noire, une réunion s'est tenue le 25 janvier au siège de la ligue. Objectif : solliciter auprès des acteurs la réorganisation de la discipline. « Le football féminin aujourd'hui bat de l'aile après ses envolées spectaculaires d'il y a plus d'une décennie. La pratique du football féminin est retombée dans le creux de la vague. En ce qui concerne notre département le constat est ahurissant quand bien même à travers l'une des équipes de la place, nous nous sommes hissés ces deux dernières années sur le toit du Congo en remportant consécutivement la Coupe du Congo à Kinkala et à Djambala avec l'AC Léopards dames. », a regretté Edwin Mbtsi, le président de la ligue.

Face à ces difficultés de parcours, il a appelé les nouveaux et anciens dirigeants pour chercher avec eux des solutions, en vue de la relance de la discipline. Car il y a trois ans, deux seules équipes, à savoir Fleur du Ciel et AC Léopards, participaient aux différentes compétitions départementales et nationales. « Je croyais retrouver tout le monde aujourd'hui ; malheureusement la majorité des dirigeants des clubs qui

s'étaient retirés ne sont pas venus malgré notre appel. Nous restons ouverts et nous les attendons pour qu'ils fassent leurs propositions car ce qui nous réunit, c'est le football. Nous avons beaucoup de compétitions cette saison. Qu'ils viennent mettre la main à la pâte », a-t-il ajouté.

Edwin Mbtsi a, par ailleurs, dévoilé le programme des activités de la nouvelle saison 2013-2014. En effet, plusieurs rendez-vous sont prévus aux niveaux départemental et interdépartemental.

La ligue entend faire jouer les matchs du championnat national féminin à l'ouverture des matchs des hommes.

Par ailleurs, quatre équipes féminines de Pointe-Noire sont conviées à la première édition du Challenge Rémy Ayayos prévue cette année à Dolisie, mais la date reste à déterminer, en attendant les noms des équipes participantes. La participation à cette compétition est totalement gratuite. La ligue prévoit également l'organisation d'un tournoi de football de la zone B qui regroupe les équipes de Pointe-Noire et Dolisie, ainsi que le tournoi Jean Richard Bongo, en hommage à l'ancien président du conseil départemental du Kouilou, qui lança le football féminin au Kouilou.

Charlem Léa Legnoki

SOLUTIONS FOR AFRICA - SOCIÉTÉ DE FORAGE DE PUIITS D'EAU

- MATÉRIEL DE FORAGE : disponible en stock
- POMPE IMMERGÉE.
- POMPE SOLAIRE.
- POMPE MANUELLE.
- RESERVOIR D'EAU EN GRANDES CAPACITÉS.

- TUYAU PVC HAUTE PRESSION
- PRODUITS CHIMIQUES.
- PRODUITS A BOUE
- EQUIPEMENT COMPLET DE PURIFICATION D'EAU
- RESERVOIR DE GRANDES CAPACITÉS
- ETC....



E-mail : dhiren@solution4africa.com
rdhiren@gmail.com
 Web site : WWW.solution4africa.com
 contact : +243 810 785 676

ADRESSE :
 88, AV. Colonel Ebeya, C/Gombe
 Kinshasa/R.D.Congo

TAM-TAM D'OR

Pointe-Noire abritera la soirée de la 9^e édition

L'annonce a été faite officiellement par son promoteur, Médard Milandou-Nsonga, lors d'une conférence de presse qu'il a animée le 28 janvier à l'hôtel Twiga à Pointe-Noire.

Après Brazzaville, Dolisie et Owando, les Tam Tam d'Or se sont tournés cette année 2014 vers la capitale économique pour la soirée de remise des trophées de la 9^e édition aux meilleurs artistes, producteurs, réalisateurs et autres catégories ayant retenu l'attention du public congolais en 2013.

« Après neuf ans d'expérience, nous constatons une prise de conscience des musiciens congolais qui commencent à améliorer leurs textes en s'écartant des subtilités. Nous poursuivrons cette lutte pour réduire même les dédicaces qui parasitent les chansons », a souligné Médard Milandou. Ainsi l'orateur a dévoilé la liste des nominés de la 9^e édition par catégorie après le travail effectué par le premier jury.

Ils sont au moins cinq par catégorie. De ces nominés, le deuxième jury désignera un lauréat par catégorie pour l'octroi du prix. « Le premier jury a fait ce choix, le deuxième jury qui est différent du



Médard Milandou entouré de ses collaborateurs

premier se servira de ces listes pour désigner un lauréat par catégorie. Ce deuxième jury sera mis en place juste après la publication de ces résultats », a indiqué l'ancien chroniqueur de la musique congolaise, Médard Milandou.

Notons que la Mairie de Brazzaville a été nommée comme l'homme culturel de l'année pour avoir été déclarée par l'UNESCO « ville créative de musique en Afrique. »

En fin des prix de managers seront décernés à Princia Nteko (P-N) finaliste du prix découverte de RFI 2013, Norbert Dabira (BZV), pour la

production et la réalisation du coffret des merveilles de Tabu Ley en clips. Le promoteur des Tam Tam d'Or a ajouté que d'autres prix de cette catégorie seront proclamés le 1^{er} mars au cours de la soirée.

Liste de quelques nominés

Les nominés du prix de meilleur groupe, Chorale, orchestre ou individualité de musique chrétienne : Soeur (sr) Michaële Vanga (Pointe-Noire), Belle Agniélé (Brazzaville), Frère Biyas Biyoudi (BZV), Sr Georgette Youyou (P-N), le groupe Cantique des can-

tiques.

Le prix du meilleur clip de musique chrétienne se dispute entre les clips des mêmes artistes précités, les cris de cœur, le temps de l'esprit, Lokumu na N'kolo, Na lingu Nzambé et Yesu sala de Sr Tessa (BZV).

Le prix du meilleur spectacle : Sammy Massamba à l'IFC, Roga Roga, avec les 20 ans d'Extra Musica, Présentation officielle de K-Musika à Pointe-Noire ; Belle Agniélé chante pour les bacheliers, le spectacle Bondomania.

Le prix de meilleur orchestre (pu-

blic et concert) : Extra Musica, les Bantou de la Capitale et K-Musica. Cependant, le Tam Tam d'Or de la meilleure chanson méritée : Liboké de Doudou Kopa, Araignée de Migo One, Bassi Basson (Les Divas), Mpasí Zo Freddy Massamba (France), Zumaré de Mel Malongo.

Le prix de la meilleure chanson : Muana Ekongo, Vieux Thomas, Gouter-laisser de Rossène Yaourt, Ntoba Mbori de Doudou Kopa et Jeux d'amour se Zara Umporio.

Les nominés du meilleur clip de Musique Typique sont : Etoko et Vieux Thomas de Trésor Mvoula, Bango Moko ba bandaki biso de Bondomania, Toi et Moi de Zara Umporio et Mwana Ekongo Les Craks de Just-Info d'Ewo.

Le trophée de la chanson étrangère la plus populaire sera décerné soit à Mama Sisca de Zaïko Lango Langa (RDC), Le disque de mon père (Youssoupha RDC), Anissa (Fally Ipupa), Personality de P.Square (Nigeria), Kababéléké de Serge Beynaud (Côte-d'Ivoire).

L'organisateur a également prévu un prix de Tam Tam d'Or de la Diaspora, du meilleur album.

Charlem Léa Legnoki

VIE DES PARTIS

Le PCT célèbre un double évènement

La cérémonie d'anniversaire, suivie d'échanges de vœux entre Victor Foudi, président de la fédération du Parti congolais du travail (PCT) du département de Pointe-Noire, et les membres et militants du PCT de la ville océane, s'est tenue le dimanche 26 janvier à la case du parti, située dans le deuxième arrondissement Mvou-Mvou.

« Cette célébration constitue une opportunité pour l'ensemble des cadres du Parti congolais du travail du département de Pointe-Noire, de faire le bilan des différentes activités majeures menées depuis 2012 et de projeter celles qui seront menées par le parti pendant la nouvelle année 2014, tout en respectant la nouvelle donne du PCT. L'année 2014 commence en toute beauté mais les efforts consentis par le parti depuis deux ans doivent connaître leur essor au cours de cette nouvelle année parce qu'aucune inversion de tendance ne sera autorisée », a déclaré Victor Foudi.

Ainsi le président de la fédération du PCT de Pointe-Noire a relaté quelques faits importants

qui ont marqué la vie du parti depuis deux ans, comme la restructuration et la redynamisation des organes de base du parti, notamment dans les 5^e et 6^e arrondissements de la ville et ceux du district de Tchiamba-Nzassi rattaché à Pointe-Noire. Il a également déploré la mort de plusieurs membres du parti de sa fédération, tels que Gaspard Makosso et Grégoire Bango. Et Victor Foudi de rappeler quelques sanctions disciplinaires infligées par la hiérarchie du parti à certains membres du PCT. En effet, il a exhorté les cadres et les membres du PCT de sa fédération à plus d'abnégation et de disponibilité afin de promouvoir les intérêts du parti.

Pour sa part, Nicodème Nkoua, chargé de l'administration et des finances à la fédération du PCT de Pointe-Noire, a signifié : « Les années 2012 et 2013 ont révélé beaucoup d'avancées significatives dans le fonctionnement du parti à Pointe-Noire, mais l'année 2014 reste hautement politique pour aborder les futurs défis politiques qui se présenteront au parti. »

Faustin Akono

VŒUX DE NOUVEL AN

Le maire salue le rôle des artisans

La coutume qui consiste à dédier chaque cérémonie de présentation des vœux à un corps de métier instituée par ce conseil il y a 5 ans a une fois de plus été respectée. Coiffeurs, tailleurs, soudeurs, vanniers, mécaniciens et autres étaient à l'honneur, le 25 janvier.

L'année 2014 est consacrée aux artisans en raison de la place de choix qu'occupe le secteur de l'artisanat dans l'économie du pays. Satisfait de leur action, le maire de la ville, Roland Bouiti Viaudo, les a félicités : « Permettez moi de féliciter ces dignes filles et fils de la commune et de les remercier pour le génie, la créativité, l'ingéniosité et l'inventivité dont ils font montre au quotidien pour produire les biens matériels et immatériels qui donnent un sens à la vie, exporter la puissance et la diversité de notre art et de notre culture et contribuer de cette manière au rayonnement ainsi qu'à la richesse de notre Pays. » Plutôt que de s'arrêter aux mots, la mairie a offert un terrain destiné à la construction d'un grand village artisanal en partenariat avec le ministère des Pe-

tites et moyennes entreprises et de l'Artisanat et celui de la Culture et des arts. Le domaine est situé en bordure de la rivière Tchinouka dans la zone comprise entre le marché dit de la frontière et l'avenue Jean-Félix-Tchicaya.

La nouvelle a été accueillie par des ovations de la part des artisans qui, depuis la destruction de l'ancien village artisanal pour des besoins d'extension du Port autonome de Pointe-Noire, erraient partout dans la ville sans lieu fixe pour exposer leurs œuvres.

20 milliards FCFA pour changer le visage de Pointe-Noire

Dans son mot axé sur les perspectives de la ville, le maire a présenté les différents projets retenus pour Pointe-Noire. « À cet effet, sur instruction du président de la République, une inscription budgétaire de 20 milliards FCFA a été portée au ministère de l'Aménagement du territoire chargé des Grands travaux », a précisé Roland Bouiti-Viaudo.

Le maire a aussi annoncé le démarrage

imminent des travaux de construction des marchés modernes sur l'actuel site du marché central et du marché de Tié-tié, le lancement de la société de transport urbain avec la mise en circulation prochaine de 90 bus, la poursuite des travaux de réhabilitation des réseaux de distribution d'eau et d'électricité, la construction d'un hôpital général moderne sur le site de l'actuel hôpital général Adolphe Sicé vieux de 80 ans.

Que faut-il retenir de 2013 ?

Selon Disso Bakongo, secrétaire général du Conseil municipal, il en ressort que plusieurs infrastructures de base ont été construites en vue de l'amélioration des conditions de vie de la population. Il s'agit de : la réfection du marché de la liberté, la construction de deux écoles primaires à Ngoyo et à Koufoli (2 bâtiments de 4 salles avec latrines modernes), la finalisation des travaux de construction des voiries urbaines (avenues Simon-Kimbangou, Thys-tère-Tchicaya...)

D'autres actions ont été menées dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de rage (achat véhicules de ramassage et de capture de chiens, se vaccins, sérum et fusils hypodermiques, création d'un centre anti-rabique de prise en charge gratuite,...).

Cette année le tour est revenu à l'arrondissement 5 Mongo Mpoukou d'abriter la cérémonie tournante de présentation de vœux. Une manière pour la municipalité de la ville « d'avoir à ses côtés toutes les composantes de la population de Pointe-Noire qui, dans un élan de solidarité et d'amour, la main dans la main, œuvre à assurer inlassablement le développement de la commune », a indiqué Disso Bakongo.

Lucie Prisca Condet



Roland Bouiti Viaudo

VIE DES CLUBS

Le Cara et Jean-François Ndenguet font chemin ensemble

Le président du Conseil d'administration, Blaise Elenga, et l'ancien président de la section football de Diabes noirs ont décidé d'associer leurs forces en vue de rendre plus compétitif, le Club athlétique Renaissance Aiglon (Cara) engagé cette année en Coupe africaine de la Confédération.

«Le Cara n'est pas vendu». C'est sur ses mots que Blaise Elenga a démenti le 25 janvier, au cours d'un échange avec la presse nationale, cette folle rumeur qui se répandait dans tout le pays. Pour lui, si le Cara devait être vendu, ce serait lui, président du conseil d'administration, qui signerait l'acte de cession. Or, à ce jour, aucun acte de cession n'a été signé. Comme il n'y a pas de fumée sans feu, Blaise Elenga a révélé que son équipe est en train d'envisager un partenariat avec Jean-François Ndenguet dans lequel ce dernier mettra à la disposition de cette équipe un certain nombre d'athlètes et de sponsors, vu ses relations. Il peut aussi apporter un soutien financier. «Le général Jean-François Ndenguet a quitté



Le président du Conseil d'administration de Cara, Blaise Elenga, apporte des précisions sur le partenariat conclu avec Jean-François Ndenguet (Photo Adiac)

Diabes noirs. Il avait dans son portefeuille, les joueurs à disposition. Ce sont des joueurs d'une certaine renommée et dotés d'une expérience internationale. Ne pouvant pas se retrouver avec eux sur les bras, nous avons fait un accord de partenariat dans lequel il met également à notre disposition un entraîneur principal qui vient de la

RDC et un préparateur physique. Nous avons associé nos forces. Ce qui ne veut pas dire que le général Ndenguet a pris Cara comme j'entends dire», a démenti le président du conseil d'administration de Cara.

Les ressources humaines apportées par l'ex président de la section football de Diabes noirs se-

ront d'après les clauses, gérées par le bureau de la section football sous l'autorité du conseil d'administration. Le représentant du nouveau partenaire de Cara, notamment Lylian Ndengué, a été placé à la tête de la section football pour regarder comment va s'exécuter ce partenariat. Il tentera de relever l'incroyable défi d'amener le Cara plus loin en compétition africaine avec des collaborateurs comme Bruno Monka, premier vice-président, Hamed Samba, deuxième vice-président, Christian Pambou, chargé des relations extérieures, Willy Bambimba, secrétaire général par interim, Moumbolo Albert, trésorier général, Alain Bouanga, chargé du matériel et de l'intendance, Ange Ngapy, conseiller technique, et M. Menga, chargé des relations avec les supporters. Juste Ekaba, Jacky Mokoko et Jean-Pierre Packa sont les membres.

La confiance est au rendez-vous

La préparation pour la coupe d'Afrique va bon train, selon Blaise Elenga. L'équipe était à Kinshasa où elle a joué des matchs

de haute facture. Elle se trouve à Pointe-Noire pour peaufiner sa préparation. «Nous sommes confiants. Les athlètes que nous avons sont conscients que cette compétition n'est pas mince. Les clauses de ce partenariat nous recommandent de prendre les joueurs les plus performants. Cette synthèse apporte beaucoup à l'équipe», a indiqué Blaise Elenga. Cara se déplace le week-end du 7-9 février au Sud Soudan pour y affronter le Malakia FC en match aller des préliminaires de la Coupe africaine de la Confédération. Les Aiglons souhaitent que ce match se joue dans les environs géographiques immédiats en raison de la situation politico-militaire dans ce jeune pays d'Afrique. «Nous ne sommes pas pour y aller. Même si j'ai suivi qu'ils vont vers un accord. Mais les accords politiques sont vraiment très fragiles par rapport à tout ce qui est militaire. Il est plus prudent de jouer dans les environs géographiques immédiats. On parle de l'Ouganda, de l'Éthiopie», a souligné Blaise Elenga.

James Golden Eloué

11^{es} JEUX AFRICAINS

Les boxeurs des Pharaons amorcent la préparation

La campagne de préparation des athlètes a été lancée le 25 janvier à Brazzaville. Les boxeurs des Pharaons (sawaris) souhaitent briller de mille feux lors des Jeux africains de 2015.



Une démonstration des boxeurs des Pharaons crédit photo Adiac

Pour ne pas être pris de court, la Fédération congolaise de la discipline a officiellement lancé la campagne de préparation le week-end dernier. Le président de la fédération, Jean Samba, a indiqué que ces préparatifs permettront de détecter les athlètes qui feront partie de la présélection. Une commission technique spécialisée a été mise en place à cet effet. Elle se chargera d'évaluer et de réguler la préparation des sawaris sur le plan technique. Le jour même du lancement de la campagne, les athlètes ont fait une démonstration appréciable, qui mérite tout de même une retouche technique.

Cette campagne ne concerne pas uniquement le département de Brazzaville. À en croire Jean Samba, elle sera également lancée dans tous les départements où la boxe des Pharaons rénovée est pratiquée. Au plan international, le coup d'envoi des préparatifs sera donné le 1er février en RD Congo avant de faire le même travail en Italie le 9 février. Puisque la fédération congolaise souhaite que les autres pays, où la discipline est pratiquée, prennent part à la démonstration lors des Jeux africains. Il s'agit notamment de l'Italie, de la France et de la RD Congo. Les athlètes de ces pays pourront donc se joindre aux Congolais afin de constituer une même équipe, dans une volonté de montrer l'universalité de cette discipline. Finalement, c'est de la qualité de cette préparation que dépendent les prestations de 2015. Les encadreurs et les athlètes doivent en prendre conscience.

Rominique Nerplat Makaya

CYCLISME

La fédération veut organiser le premier tour du Congo

Les autorités fédérales ont retenu plusieurs projets dont le tour du Congo en vue de rendre le cyclisme congolais plus performant, plus compétent à une année des Jeux africains de Brazzaville 2015.

Cette décision a été débattue au cours de leur conseil annuel de la Fédération congolaise de cyclisme qui s'est tenu le 25 janvier et avait pour but de faire le point de l'année écoulée et d'envisager l'avenir. Les conseillers mettront l'accent cette année sur la formation et l'acquisition du matériel en vue de mieux préparer les Jeux africains de Brazzaville de 2015. «Dans les perspectives il y a l'organisation des 11^e Jeux africains. Nous sommes dans la phase des préparatifs. Tout ce que nous fai-

nous avons un sérieux problème de matériel», a souligné Simon René Bokoko Iloy, président de la Fécoy. Le tour du Congo qui verra le jour au mois d'août prochain, a pour objectif de faire découvrir le Congo. Les dirigeants fédéraux comptent sur l'apport de l'État pour la réalisation de ce projet. Mais avant cette compétition, les cyclistes congolais participeront au mois de mai au tour du Cameroun avec six coureurs et trois encadreurs et aux Jeux africains de la jeunesse de Gaborone au Botswana avec cinq athlètes et un officiel. Le but est d'affronter les cyclistes des autres pays. Ils participeront également, au mois de juin, au tour de la RDC, trois mois après avoir participé à celui de l'Algérie. Ils participeront éga-



Les cyclistes congolais attendent les compétitions

sons doit avoir un intérêt lié à ces jeux. Au cours de cette année nous allons mettre un accent particulier sur la formation, l'acquisition du matériel hors normes parce que

lement en octobre prochain en Égypte, au championnat africain de la discipline avec six coureurs et trois encadreurs et au Grand prix Chantal Biya. Des compéti-

tions nationales permettant de déceler les champions du Congo par catégorie et par version, seront organisées en juin à Brazzaville et à Pointe-Noire avec 48 compétiteurs.

La Fécoy s'est engagée cette année à mettre en place d'ici le mois prochain, des ligues départementales inexistantes jusqu'à ce jour afin de développer la discipline à l'intérieur du pays. Doter les équipes nationales du matériel et des équipements sportifs figure parmi les priorités d'une fédération qui entend organiser au cours de ce même mois un test en ligne interne aux ligues, dans le but de déceler les talents des cyclistes des départements par catégorie. Un séminaire de formation des entraîneurs sera organisé du 1^{er} au 10 avril en collaboration avec UCI, CNOSC et la solidarité olympique pour former les techniciens. Un regroupement des athlètes par catégorie sera organisé en avril avec un effectif de cyclistes, pour améliorer leurs performances tout comme le stage des cyclistes de moins de 23 ans en Afrique du Sud. UCI et la Fécoy organiseront en septembre prochain, la formation des officiels techniques pour préparer et améliorer leurs qualités pour les Jeux africains. La formation concernera les ardoisiers, les chronométrateurs, les juges de départ et d'arrivée, les juges de parcours, les commissaires et les directeurs sportifs. Un programme ambitieux et qui exige d'énormes moyens financiers pour le réaliser.

J.G.E.